La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
jeudi 6 mai 1999
115e année No 193
84 pages, 6 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $

NOUS FABRIQUONS LE MEILLEUR MATELAS AU MONDE
Boutique Serta
Chez J.E. Audet Inc.
(514) 255-5244
6955, rue Jean-Talon Est
Tout près du boul. Les Galeries d'Anjou
2750530

Sortir
Les charmes du Vieux-Terrebonne
page D3

Cyberpresse
Annuaire téléphonique Web...
page B11

Monde
Rugova en Italie: autre indice qu'une solution négociée prend forme
page C1

Baseball
Dodgers 8
Expos 2
page S3

Camionneurs, attention!

Québec suspend le permis d'une entreprise de transport peu scrupuleuse pour cinq ans

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La Commission des transports du Québec vient d'envoyer un sévère avertissement aux camionneurs en bannissant de la circulation pour cinq ans, soit le maximum prévu par la nouvelle loi 430, une entreprise de Mirabel dont un véhicule surchargé et équipé de freins et de pneus en piteux état a heurté à mort un adolescent de 15 ans, l'été dernier, à Blainville.

« Malgré les conséquences pénibles qui en résulteront pour cette entreprise qui emploie une vingtaine de personnes, l'intérêt public ne permet pas de conclure autrement qu'à l'inaptitude totale de l'intimée », conclut la CTQ dans sa décision, qui révoque le permis de camionnage en vrac de Normand Jasmin Excavation et interdit la circulation de ses cinq camions pour cinq ans.

C'est le premier bannissement imposé par la CTQ depuis l'adoption de la nouvelle loi 430, l'an dernier par Québec, à la suite de l'accident d'autobus qui avait fait 44 morts, en octobre 1997, aux Éboulements, dans Charlevoix.

Le dossier de Normand Jasmin Excavation était accablant, comme en fait foi la décision de la CTQ obtenue par *La Presse*. Un de ses véhicules, un camion dix roues Mack 1993, a heurté à mort le jeune Jonathan Giguère, le 29 juin dernier, alors que ce dernier traversait à cyclomoteur une intersection sur un feu vert, sur le boulevard Curé-Labelle, à Blainville.

Selon la Commission, juste avant de heurter l'adolescent, le camion circulait avec une surcharge de 10 %, à une vitesse jugée déraisonnable. Il venait de doubler un autobus scolaire, dont les clignotants étaient en marche parce qu'il laissait descendre des mineurs, et de brûler un feu rouge. Le permis de conduire de son conducteur, Claude Désormeaux, 47 ans, était révoqué pour cause d'amendes impayées. Le camion n'a laissé

Voir **CAMIONNEURS** *en A2*

La Macédoine ferme sa frontière

PHOTO REUTERS ©

Des réfugiés kosovars se reposent après leur entrée en Albanie. Ils sont environ 8000 à avoir franchi la frontière depuis que des témoignages des atrocités serbes, peut-être les pires depuis le début de la guerre au Kosovo, ont été rendus publics, hier. La Macédoine a quant à elle fermé sa frontière avec le Kosovo. Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU, les forces spéciales de la police macédonienne ont repoussé les réfugiés à coups de bâtons vers la Serbie. **À lire en page C1**

Présumée fraude fiscale de 60 millions au Collège rabbinique

Revenu Canada confirme qu'il y a une enquête et qu'elle est loin d'être terminée

ANDRÉ NOËL

Revenu Canada a entrepris une enquête en profondeur sur le Collège rabbinique de Montréal, installé dans la communauté juive hassidique de Boisbriand, et leurs riches donateurs, soupçonnés d'avoir caché plus de 60 millions de dollars au fisc.

Des perquisitions ont été faites mercredi dernier dans les locaux du Collège rabbinique de Montréal, Yeshiva Oir Hachaim D'Tash, à Boisbriand, dans les bureaux du docteur Julius Pfeiffer et de la société Construit Toujours avec Bonté Philip Klein.

Jointe hier, Nicole Lessard, porte-parole de Revenu Canada, a déclaré : « Il y a une enquête, elle est loin d'être terminée : nous ne pouvons en dire plus. » Les mandats de perquisition, déposés au palais de justice de Saint-Jérôme, contiennent en revanche plusieurs allégations.

On peut y lire notamment la dénonciation de Joseph Gutstadt, président de Magil Construction International, qui a alerté Revenu Canada, l'année dernière. Le promoteur a remis au fisc des comptes rendus de conversations qu'il a eues avec le rabbin Aron Mizrachi, directeur du Collège rabbinique.

Au cours de deux entretiens avec *La Presse*, l'année dernière et cette semaine, le promoteur a affirmé avoir reçu plusieurs menaces à cause de sa dénonciation.

Dans sa déclaration, M. Gutstadt affirme que son ancien associé, Sol Polachek, avait créé une fondation afin de faire des dons de charité pour environ 1,8 million de dollars au Collège rabbinique. En retour, le Collège rabbinique aurait remis à M. Polachek des reçus d'impôt et environ 80 % du montant des dons en argent liquide.

M. Polachek aurait réduit ainsi ses contributions fiscales, les dons de charité étant déductibles d'impôt. Le Collège rabbinique y aurait trouvé son compte : ce système lui aurait permis de recueillir des sommes importantes.

Au cours d'un entretien, cette semaine, M. Polachek a nié catégoriquement que le Collège rabbinique lui ait remis de l'argent liquide. Il a dit que M. Gutstadt a fabriqué cette histoire pour l'obliger à régler un conflit en sa faveur. Les enquêteurs de Revenu Canada, toutefois, ont

Voir **PRÉSUMÉE** *en A2*

Bernard Voyer atteint le sommet de l'Everest

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

La détermination de l'explorateur Bernard Voyer, âgé de 46 ans, lui a finalement permis d'atteindre le plus haut sommet, celui de l'Everest.

Il devient ainsi le deuxième Québécois, après Yves Laforêt, à se rendre sur « le toit du monde » situé à 8846 mètres d'altitude et le deuxième homme à être allé aux trois pôles, après un Norvégien.

Contrairement à ce qu'il avait fait lors de sa première expédition, à l'automne 1997, cette fois Bernard Voyer a été des plus discrets sur son projet.

« Il a gardé ça secret. Il voulait atteindre d'abord le sommet », a expliqué hier Françoise Decoste, porte-parole de l'explorateur Voyer.

Bernard Voyer

C'est vers 3 h le 5 mai, heure de Montréal, ou 12 h 10, heure du Népal, que Bernard Voyer accompagné de deux sherpas a atteint le sommet de l'Everest situé dans l'Himalaya à la frontière du Népal et du Tibet. Les trois hommes ont vraisemblablement observé la courbure de la terre pendant quelques minutes.

Voir **BERNARD** *en A2*

Les Ontariens iront aux urnes le 3 juin

GÉRALD LEBLANC

Des élections générales se tiendront le jeudi 3 juin chez nos voisins ontariens.

Ainsi en a décidé Mike Harris, l'imperturbable leader conservateur qui a viré sens dessus dessous la tranquille province de l'Ontario, avec sa fameuse « Révolution du bon sens ».

On entre donc ce matin dans une courte campagne de 30 jours qui promet d'être « dure, brutale et polarisée », selon Bob Richardson de la firme Angus Reid, dont un sondage paraît justement ce matin dans le quotidien *Globe and Mail*.

On y indique une légère avance des libéraux sur les conservateurs, les néo-démocrates traînant loin derrière avec 15 % des intentions de vote.

PHOTO CP ©

Mike Harris

« Depuis quelques mois, les résultats des sondages ont varié, donnant une légère avance à l'un ou l'autre des deux grands partis. Donc une opinion publique volatile et une indication que le match n'est pas gagné à l'avance », précise M. Richardson.

On discerne deux solides blocs, à peu près d'égale importance, farouchement pour ou contre Mike Harris : l'homme courageux qui a fait ce qu'il avait promis ou l'insensible démolisseur de la société compatissante érigée en Ontario depuis 50 ans.

Ce sont finalement les électeurs mous, ceux qui hésitent entre le leadership économique conservateur et la sauvegarde libérale du filet social, qui feront la différence et qu'il faudra convaincre au cours

Voir **LES ONTARIENS** *en A2*

■ **Autre texte en page B6**

240 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	E5	Bandes dessinées	C3	Feuilleton	C5	Mot mystère	C5
- index	C2	Arts et spectacles	D5 à D14	Bridge	C6	Foglia Pierre	A5	Opinions	B3
- immobilier	C2 à C4	- horaire spectacles	D12	Décès	C6,C7	Horoscope	C3	Politique	B1, B4 à B6
- marchandises	C4, C5	- horaire télévision	D11	Économie	E1 à E12	Le monde	C1, C8	Tabloïd Sports	
- emplois	C5	- télévision	D7	Éditorial	B2	Loteries	A2, A14	- Réjean Tremblay	S5
- automobile	C5, C6, E12			Êtes-vous observateur	C2	Mots croisés	C4, S10		

ÉDITORIAL
Le lapsus
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO
Ciel variable
Max. 28, min. 11
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

AIR CANADA
B. A.
Deux vols quotidiens sans escale de **Montréal** à **Vancouver.**
2750666

Suites de la une

Camionneurs, attention!

CAMIONNEURS / *Suite de la page A1*

aucune trace de freinage. Il a été démontré par la Société de l'assurance automobile que sa capacité de freinage au moment de l'accident était réduite de 30 % et que ses deux pneus arrière gauche étaient pratiquement « finis ».

La SAAQ a également constaté que sur dix voyages effectués par ce même chauffeur le jour de l'accident, neuf étaient en surcharge, et que depuis le début de juin, le même camion avait été en surcharge 51 fois sur 55 voyages de sable.

Une visite de l'entreprise a permis à la SAAQ de constater « une absence généralisée de registres et de documents ». La société a dressé 18 constats d'infraction dont trois contre le chauffeur, qui a par ailleurs été accusé au criminel de négligence criminelle et de conduite dangereuse ayant causé la mort. Sa cause est pendante devant les tribunaux.

Avant l'accident, les contrôleurs routiers de la SAAQ avaient reproché à Normand Jasmin Excavation ou ses chauffeurs neuf infractions, dont cinq pour excès de vitesse. Deux nouvelles infractions lui ont été reprochées quelques mois plus tard, soit en octobre et novembre derniers.

Pour la CTQ, le drame du 29 juin est relié à un « laisser-aller général » de la compagnie, qui n'avait aucun système d'entretien préventif. « En s'intégrant à cette entreprise, Claude Désormeaux n'a reçu aucun signal à l'effet qu'il devait conduire de façon prudente, écrit le commissaire Pierre Nadeau. Il y a plutôt raison de croire que le signal reçu était celui du chargement maximal conduit à destination le plus rapidement possible. »

Et bien que le propriétaire, Normand Jasmin, ait paru peiné dans son témoignage par le drame de juin 1998, il ne semble pas disposé à introduire une culture de la sécurité dans son entreprise, se désole Me Nadeau.

« C'est plutôt une culture de la délinquance généralisée et à répétition, en regard de la tenue des registres, du respect des poids et dimensions, de la vitesse et du comportement routier qui prévaut dans cette entreprise. »

Le commissaire y va aussi d'un commentaire valable pour toute l'industrie. « Un trop grand nombre de propriétaires et de chauffeurs de véhicules lourds semblent convaincus qu'en toutes circonstances, ceux-ci peuvent être conduits à la même vitesse que l'ensemble de la circulation automobile (...) Une telle culture de la conduite risquée, à haute vitesse, est indéfendable et doit faire place à une culture de la conduite sécuritaire (...) »

Présumée fraude fiscale de 60 millions au Collège rabbinique

PRÉSUMÉE / *Suite de la page A1*

estimé que la dénonciation de M. Gutstadt méritait de déclencher une enquête.

Les mandats de perquisition stipulent que le Collège rabbinique a délivré des reçus de charité pour 47,3 millions de dollars entre 1992 et 1996, plus 11 millions de dollars environ en 1997. Une société associée, la firme Construit Toujours avec Bonté, a délivré des reçus de charité pour 5,4 millions entre 1995 et 1997. Le total s'élève donc à 63,7 millions.

M. Gutstadt affirme qu'il voyait le rabbin Aron Mizrachi se diriger vers le bureau de M. Polachek avec un sac de papier rempli, une ou deux fois par année. Un jour, écrit-il dans sa déclaration, il est entré sans frapper dans le bureau de M. Polachek et y a vu le rabbin en train de compter des billets de banque et les remettre à son ancien associé.

Il a eu par la suite l'idée de piéger le rabbin. Il lui a téléphoné et a pris rendez-vous avec lui, lui disant qu'il cherchait lui aussi à profiter du système. Selon lui, le rabbin se serait montré disposé à l'aider à cacher des revenus au fisc.

« Le mercredi 24 septembre 1997, j'ai invité le rabbin Aron Mizrachi à venir à mon bureau, écrit M. Gutstadt dans sa déclaration. Au cours de la conversation, il m'a confirmé que M. Polachek avait fait affaire avec lui depuis 12 ans et il m'a décrit la nature de ces affaires. Ce système fonctionne comme suit : il (le promoteur) fait un don au rabbin Aron Mizrachi et à son organisation, et le rabbin, en retour, lui redonne de 80 % à 90 % de ce don en argent liquide. »

Il a été impossible de parler au rabbin Mizrachi. Un homme, joint au Collège rabbinique mardi, a dit qu'une personne rappellerait *La Presse*, mais cela n'avait toujours pas été fait hier. M. Gutstadt, qui est né en Israël et a immigré au Canada il y a plusieurs années, a dit que sa dénonciation a fait l'effet d'une bombe parmi les hommes d'affaires de sa communauté. « Plusieurs personnes dans la communauté juive sont mêlées à cette affaire, a-t-il déclaré. Depuis que j'ai alerté Revenu Canada, j'ai reçu des menaces. Un interlocuteur anonyme m'a suggéré, au téléphone, d'acheter un système de démarrage à distance pour ma voiture. J'ai reçu deux ou trois autres appels du genre. Mais ça ne me dérange pas. Je crois qu'il est mal de frauder l'impôt : ce sont les autres contribuables qui écopent pour les fraudeurs. »

Les Ontariens iront aux urnes le 3 juin

LES ONTARIENS / *Suite de la page A1*

des prochaines semaines. Mike Harris a l'avantage d'être plus connu que les leaders libéral et néo-démocrate, Dalton McGuinty et Howard Hampton, mais il a aussi un lourd bilan à défendre.

De son premier mandat, on retient surtout la coupe de 30 % de l'impôt sur le revenu des particuliers, avec la promesse d'une autre baisse de 20 % durant le prochain mandat, la fermeture de dizaines d'hôpitaux, la fusion forcée de la Communauté urbaine de Toronto en une mégacité de 2,2 millions d'habitants, la guerre aux assistés sociaux et aux syndicats.

Loin de faire marche arrière, les croisés du bon sens promettent d'en remettre avec leur nouveau plan d'action — le programme de Mike Harris pour maintenir l'Ontario dans la bonne voie — où l'on cherche à toucher les cordes sensibles de l'électorat comme on l'avait fait en 1995 avec la « Révolution du bon sens ».

Mike le justicier promet en effet de faire subir des tests de dépistage de drogue aux assistés sociaux et de faire payer aux criminels les frais encourus pour les garder en prison. Dans la même veine, un projet de loi vient de déclarer la guerre aux travailleurs de la construction du Québec.

La réduction du nombre de sièges de 130 à 103 pour atteindre le même nombre de circonscriptions qu'au fédéral promet certains rebondissements car l'élection se fera parfois entre deux députés sortants. Et la députée libérale Annamarie Castrilli a ajouté du piquant en passant du côté des conservateurs juste avant le déclenchement des élections.

Chose certaine, l'Ontario n'est plus la province sans histoire, sauf celle de la prospérité, dont l'ancien premier ministre Bill Davis incarnait si bien la tranquille évolution.

« On entre dans une farouche campagne acrimonieuse où l'on ne ménagera aucun coup et où tout peut arriver, y compris un débat en profondeur sur les valeurs de notre société » estime Jane Armstrong, vice-présidente de la firme de sondage Environics.

Bernard Voyer atteint le sommet de l'Everest

BERNARD / *Suite de la page A1*

L'ascension d'un mont aussi élevé ne s'effectue pas d'un seul trait. Le trio a mis un mois à grimper la montagne tout en s'acclimatant aux changements d'altitude. Ils devraient être de retour dans deux jours au camp de base, où les attend Nathalie Tremblay, conjointe de Bernard Voyer.

C'est à ce moment-là qu'il sera possible de connaître les détails du déroulement de l'expédition.

Lors de sa tentative précédente à l'automne 1997, le mauvais temps avait forcé Bernard Voyer à abandonner sa quête de l'Everest, après trois essais.

Auparavant, Bernard Voyer s'était fait connaître du grand public par ses visites aux pôles Sud et Nord.

Bernard Voyer connaît également la montagne. Il a fait des expéditions dans les Alpes, les Rocheuses et dans les montagnes du Haut-Atlas.

Avec Nathalie Tremblay, Voyer a escaladé le mont Aconcagua (dans les Andes argentines), d'une hauteur de 6959 mètres.

Lors de sa première expédition visant le sommet de l'Everest, à l'automne 1997, Bernard Voyer était parti avec une équipe de dix personnes. Ils avaient affronté des vents épouvantables, des tourmentes de neige et des chutes de glace qui les avaient forcés à rentrer bredouilles.

Au cours des 150 dernières années, 700 personnes ont atteint le sommet de l'Everest mais des centaines d'autres y ont laissé leur peau.

Une invention conçue au Québec remporte un Grand prix à Genève

Associated Press
GENÈVE

Un moniteur de son et de surveillance respiratoire pour nouveau-nés conçu par la compagnie Angel de l'Île-des-Soeurs, a remporté hier le Grand prix de l'invention au Salon des inventions, des techniques et des nouveaux produits de Genève, en Suisse.

Un jury formé de 60 spécialistes a choisi le moniteur parmi quelque 1000 inventions présentées en compétition. Développé par les ingénieurs David Dredge et Maurice Pinsonneault et dessiné par Michel Dallaire, AngelCare est un appareil muni d'un capteur de mouvement qui émet un signal d'alarme aux parents si l'enfant arrête de respirer.

Le produit de la compagnie Angel, qui a bénéficié du programme de recherche appliquée en design de l'Institut de Design Montréal, a également remporté la médaille d'or dans la catégorie sécurité, sauvetage et alarme.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée,* 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinit.net
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **8-1-8**
à quatre chiffres : **9-5-0-4**
6/49: **1-26-29-37-40-43Compl.38**
extra: **327218**

COLLECTES DE SANG

■ à Sherbrooke : Sûreté du Québec de Sherbrooke en collaboration avec Télé-7, Carrefour de l'Estrie (mail central près de la fontaine), 3050, boul. Portland, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif : 500 donneurs ;
■ à Montréal : CHUM, hôpital Notre-Dame, pavillon Mailloux, salon « Lacoste », 1560, rue Sherbrooke Est, de 9 h à 16 h. Objectif : 100 donneurs ;
■ à Terrebonne : organisée par le club Optimiste de Terrebonne en collaboration avec les clubs Optimiste Lachenaie, Le Plateau Mascouche, La Seigneurie, les Chevaliers de Colomb de Terrebonne/Lachenaie, les Filles d'Isabelle de Terrebonne et l'Age d'Or, Les Galeries de Terrebonne, 1185, boul. Mondy, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 400 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

La piste cyclable de la Voie maritime

■ Le lien cyclable de la Voie maritime est un petit bijou qu'il fait bon découvrir ou redécouvrir. Longeant une section de la Voie maritime, ce parcours conjugue le calme des grandes eaux, le spectacle des navires qui passent et une belle vue sur Montréal. Samedi dernier, Gaétan Fontaine, de l'équipe Géo Plein Air, est allé rouler les 28 km (aller-retour) de ce parcours facile et vous propose un compte rendu de sa petite aventure. À lire demain, dans le cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le (514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

La nouvelle baisse d'impôt consentie par le gouvernement Harris devrait-elle inciter le gouvernement Bouchard à alléger davantage le fardeau fiscal des Québécois?

Donnez-vous votre appui au gouvernement québécois qui aurait l'intention d'interdire les clauses discriminatoires (dites «orphelin»)?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 49 %
Non: 51 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Oxy-Jeunes Présente "Entre les ailes et le FEU"
Édition spéciale Créations Jeunesse 1999
P07020606
"Le spectacle multidiciplinaire avec plus de cent jeunes créateurs"
Lundi 7 juin 1999 à 20 heures.
Théâtre du Gesù
1200, rue de Bleury, Montréal
CKOI 96,9 FM La Presse
Renseignement: Oxy-Jeunes téléphone:(514) 849-5297

Île de Montréal

L'EXPRESS DU MATIN

6000 heures pour les cols bleus

■ À la suite de la manifestation du 2 février, le Conseil des services essentiels a annoncé hier que la formation du comité chargé de sélectionner les travaux communautaires qui seront effectués par les cols bleus de Montréal, soit un minimum de 6000 heures travaillées, est terminée. Le comité sera formé de deux représentants du syndicat, de deux représentants de l'employeur. Le Conseil a mandaté Gilles Lavoie pour agir comme modérateur. De plus, le Conseil a demandé à Lyse Brunet, directrice du service d'allocation et d'analyse sociale de Centraide, d'assister le modérateur dans le choix des travaux qui seront effectués. Le comité devra faire connaître au Conseil ses choix de travaux vers la fin du mois de juin. L'évaluation première du coût des heures travaillées, de la gestion, de l'équipement et des matériaux nécessaires à l'exécution de ces travaux se situe entre 223 000 $ et 289 000 $. Les travaux exécutés par les membres du syndicat ne devront pas être des travaux qui sont habituellement exécutés par la Ville.

Traverse de Sorel

■ Le service de la traverse Sorel—Saint-Ignace-de-Loyola à deux navires reprend aujourd'hui même. L'horaire d'été sera en vigueur jusqu'au 11 octobre. Des départs simultanés de chaque rive auront lieu toutes les demi-heures, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 et les samedis et dimanches de 8 h 30 à 19 h 30. En dehors de ces heures, soit de 5 h 30 à 7 h et de 19 h à 3 h, l'horaire habituel sera maintenu. Les départs de Sorel auront lieu aux demies de l'heure et les départs de Saint-Ignace-de-Loyola, aux heures.

Fillette disparue

■ Maria Brigitte (Jeanel) Capulong, fillette de huit ans de nationalité philippine, a disparu de son domicile depuis le 26 avril. Elle mesure 1m40 et pèse 30 kg. Elle a les cheveux et les yeux bruns, le teint foncé. Elle s'exprime en français, en anglais et en dagalos. Elle pourrait être avec son père biologique qui voudrait quitter le Canada à destination des Philippines. Toute information à son sujet peut être transmise au détective Mario Solari de la police de Longueuil au (450) 646-8554.

Jeanel Capulong

Ail des bois

■ Depuis 1995, le commerce de l'ail des bois, principale cause du déclin de cette plante sauvage, est interdit au Québec et sa récolte est réglementée. Cette année encore, les agents de conservation de la faune porteront une attention particulière à la vente de l'ail des bois, ainsi qu'à sa cueillette effectuée en milieu naturel. Seule la récolte en petite quantité pour la consommation personnelle est autorisée dans la mesure où elle n'est pas effectuée dans un milieu naturel protégé tel un parc ou une réserve écologique. La limite est fixée à 200 grammes par personne par année, soit l'équivalent de 50 bulbes ou 50 plants.

Pont Mercier

■ Transports Québec entreprendra, cette fin de semaine, les travaux de réparation de deux joints de dilatation sur la structure du pont Mercier (route 138) en direction Ouest, vers Châteauguay. Les travaux débuteront demain à 22 h et se poursuivront jusqu'à dimanche à 14 h, si les conditions climatiques le permettent. Afin de minimiser les inconvénients liés à cette intervention, les travaux se poursuivront nuit et jour. Les usagers seront donc invités, durant toute la période des travaux, à emprunter le pont vers Montréal en contresens et ce, dans une seule voie par direction. Les travaux de remplacement de deux autres joints de dilatation entraîneront une fermeture similaire lors de la fin de semaine du 14 au 16 mai.

Littleton fait école à Montréal

Appels à la bombe et messages haineux forcent la fermeture d'écoles anglaises

HUGO DUMAS

Une série de messages menaçants et d'appels à la bombe anonymes ont engendré un climat d'inquiétude dans plusieurs écoles secondaires de l'Ouest-de-l'Île depuis lundi. Avec à la mémoire la récente tragédie de Littleton, au Colorado, et la fusillade de Taber, en Alberta, plus personne n'ose prendre ces gestes hostiles à la légère.

Hier matin, des policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont dû fouiller de fond en comble l'école secondaire Riverdale, à Pierrefonds, sur le boulevard des Sources, en raison d'un appel à la bombe.

« Nous avons reçu un appel au 9-1-1, vers 7 h 45, qui disait qu'une bombe allait exploser dans l'école Riverdale à 9 h 30 précises », explique le sergent Bernard Halley du poste de quartier 3.

Un maître-chien a inspecté l'école secondaire, les policiers ont ratissé les corridors, mais n'ont rien trouvé. « C'était finalement un canular », constate le sergent Halley, en ajoutant que c'était la procédure habituelle à suivre en cas d'alerte à la bombe.

Les 1000 élèves de Riverdale, une école anglophone, ainsi que les 300 jeunes de l'école primaire francophone Pierrefonds, qui logent tous dans le même bâtiment, n'ont donc pu assister à leurs cours de la matinée. L'horaire régulier a été repris après le dîner.

Détecteurs de métal

Par ailleurs, depuis lundi, des agents de sécurité montent la garde aux portes du Centennial Academy et du Centennial College, deux institutions privées du quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal. Avec leurs détecteurs de métal portatifs, ils examinent tous ceux qui mettent le pied à l'intérieur de ces établissements de l'avenue Prud'homme, au coin du chemin de la Côte-Saint-Antoine.

Pourquoi ? Ce week-end, un élève a reçu chez lui un courriel particulièrement haineux. Et hier, un message anonyme, laissé dans la boîte vocale de l'école vers 11 h 45, a inquiété la direction. Le SPCUM n'a toutefois pas pu révéler le contenu de l'enregistrement téléphonique, puisque c'est un élément qui fait partie de l'enquête, a dit l'agent Michel Fontaine. « Mais c'était assez menaçant pour que l'école décide de fermer pour la journée », ajoute-t-il. Les policiers n'ont toutefois rien décelé de suspect à l'intérieur des bâtiments.

PHOTO ROBERT GALBRAITH, *collaboration spéciale*

Depuis lundi, tous ceux qui entrent à l'intérieur du Centennial Academy et du Centennial College, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, doivent passer au détecteur de métal.

« Nous avons pris les mesures appropriées. Avec tout ce qu'ils lisent dans les journaux, les jeunes ont toutes sortes d'idées bizarres aujourd'hui », explique la directrice générale des écoles Centennial, Angela Burgos.

Une réunion d'information a été organisée, hier soir, afin de dissiper un peu la panique, selon Mme Burgos. Les cours doivent reprendre normalement ce matin.

Une autre fausse alerte

À Pointe-Claire, un autre incident du genre a été rapporté, lundi matin, au SPCUM. Peu après 9 h, un adulte a appelé à l'école secondaire John Rennie afin de signaler la présence d'un colis suspect à l'intérieur du casier d'un élève. Les 900 élèves de John Rennie et les 600 de l'école secondaire Pointe-Claire, qui partagent un immeuble du boulevard Saint-Jean, ont immédiatement été regroupés dans l'aréna municipal.

« Finalement, il n'y avait aucun explosif dans le casier », souligne le secrétaire général de la commission scolaire Lester-B.-Pearson, William Stockwell.

Une amende d'un million pour des escrocs du téléphone

YVES BOISVERT

Une société de télémarketing frauduleux a été condamnée à un million de dollars d'amende pour « publicité trompeuse », hier à Montréal, mais les chances de percevoir cette amende spectaculaire sont des plus minces.

Le Bureau fédéral de la concurrence a organisé un important battage publicitaire autour de cette affaire dans l'espoir de décourager les nombreuses sociétés de ce type qui sévissent dans la région de Montréal, réputée la « capitale » nord-américaine du télémarketing frauduleux.

Mais American Family Publisher est une sorte de coquille vide, troisième mouture d'une société à travers laquelle cinq actionnaires se versent de généreux profits sur le dos des victimes de leurs manoeuvres frauduleuses.

Un de ces administrateurs, Vijay Sharma, un ingénieur de 32 ans, s'est également fait imposer une amende personnellement, de 100 000 $, par le juge Jean Falardeau, de la Cour du Québec. Il n'a pas à répondre personnellement pour l'amende de la société.

American Family Publisher, selon un schéma bien connu, appelait des gens et leur faisait croire qu'ils avaient gagné un prix important. Pour en prendre possession, ils devaient se procurer des objets « promotionnels » pour lesquels ils déboursaient des sommes exagérées. On les rappelait ensuite pour leur « vendre » d'autres objets, toujours en faisant miroiter des prix « mystère » mirobolants. Les gens ont envoyé entre 500 $ et plusieurs milliers de dollars avant de comprendre qu'ils se faisaient arnaquer.

On ne faisait parvenir aux victimes que des prix sans valeur.

Entre décembre 1995 et février 1997, AFP a ainsi empoché plus de trois millions auprès de 1200 victimes. Les vendeurs touchaient des commissions de 30 %. Plusieurs d'entre eux ont déjà été condamnés.

Sharma a déjà versé 50 000 $ et devra verser le reste d'ici un an. Son avocat, Me Leonard Waxman, a affirmé qu'il n'était pas au courant des activités réelles de cette société, dont il n'a été qu'un financier, a-t-il dit. Mais la Loi sur la concurrence impose à l'accusé le fardeau de prouver cela et il a préféré s'avouer coupable dans les circonstances.

Le Bureau de la concurrence a annoncé la création d'un forum sur la prévention du télémarketing trompeur. De la publicité sera faite pour mettre le public en garde contre ces manoeuvres, en particulier les personnes âgées, victimes principales des télémarketeurs trompeurs.

Après Montignac, le poivre de Cayenne?

Le poivre rouge et les piments forts pourraient faciliter la perte de poids

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les travaux d'un groupe de chercheurs de l'Université Laval indiquent que la consommation de capsaïcine, l'ingrédient actif des piments forts et du poivre rouge, pourrait faciliter la perte de poids.

Dans un article publié récemment dans le *British Journal of Nutrition*, Mayumi Yoshioka, une étudiante du professeur Angelo Tremblay, montre que l'ajout de poivre rouge à un repas riche en gras stimule la dépense d'énergie, et ainsi contribue à réduire l'accumulation de gras.

Treize Japonaises ont tour à tour consommé quatre types de repas : le premier riche en gras, le second riche en gras et assaisonné de poivre rouge, le troisième repas riche en hydrates de carbone, le quatrième riche en hydrates de carbone et assaisonné de poivre rouge. Les résultats indiquent que la dépense énergétique nécessaire à la digestion du repas gras assaisonné de poivre rouge est aussi élevée que celle du repas riche en hydrates de carbone.

« Quand on mange du gras, notre corps ne dépense à peu près pas d'énergie pour le gérer. Or, la capsaïcine stimule la dépense d'énergie et corrige ce défaut d'oxydation du gras alimentaire », a expliqué à *La Presse* l'assistant de recherche Éric Doucet. (1)

Si ce n'était que ça, il n'y aurait pas de quoi se brûler la langue. Cependant, une autre recherche menée par la même équipe révèle que la capsaïcine pourrait non seulement stimuler la dépense d'énergie, mais aussi diminuer l'appétit. (2) Les chercheurs ont fait consommer à dix hommes québécois un dîner et une collation, à deux occasions. Lors d'une des deux sessions, le dîner comprenait un hors-d'oeuvre, un petit chausson au fromage généreusement épicé de poivre rouge. « Ils avaient la bouche en feu », raconte Doucet. Au cours de l'autre session, le hors-d'oeuvre n'était pas épicé.

Les chercheurs ont constaté qu'après avoir mangé le hors-d'oeuvre poivré, les sujets mangeaient moins au dîner, puis à la collation servie au milieu de l'après-midi. La différence était en moyenne de 200 kilocalories pour les deux repas combinés, soit une baisse de 11 %.

Les chercheurs croient que cette baisse d'appétit pourrait être due à une stimulation du système nerveux sympathique, système qui joue un rôle important dans la régulation du bilan énergétique.

Poutine et Cayenne

La capsaïcine aurait donc un effet double : d'une part, avant le repas, une diminution de l'appétit, d'autre part, après le repas, une inhibition de l'accumulation de gras. Cela dit, attendez un peu avant de saupoudrer votre poutine de poivre de Cayenne. Il faut comprendre que les expériences menées par Mme Yoshioka et l'équipe de Laval ont été réalisées auprès d'un petit nombre de sujets. D'autres études devront être menées pour confirmer les effets bénéfiques de la capsaïcine.

La capsaïcine aurait un effet double : d'une part, avant le repas, une diminution de l'appétit, d'autre part, après le repas, une inhibition de l'accumulation de gras.

On ne sait pas grand-chose, par ailleurs, d'éventuels effets secondaires d'une consommation régulière de capsaïcine. « Est-ce que la capsaïcine peut faire augmenter la tension artérielle ou le travail cardiaque ? Ce sont des choses qu'il reste à documenter », dit Éric Doucet.

Chose certaine, les piments ne constituent pas une diète miracle. « C'est une stratégie complémentaire, explique le chercheur. Prise toute seule, elle n'a probablement pas suffisamment d'effet sur le bilan d'énergie pour réduire le poids ou vous aider à le maintenir. Mais si vous avez adopté un mode de vie sain, caractérisé par un régime faible en gras et riche en hydrates de carbone, l'ajout de capsaïcine à votre alimentation facilitera probablement le maintien de l'équilibre énergétique et du poids corporel. »

L'équipe du professeur Angelo Tremblay y croit suffisamment pour envisager la conception, et éventuellement la commercialisation, de bouchées riches en protéines et en capsaïcine qui stimuleraient une dépense énergétique supérieure à leur contenu calorique.

(1) Yoshioka, M. et al. « Effects of red pepper added to high-fat and high-carbohydrate meals on energy metabolism and substrate utilization in Japanese women ». BRITISH JOURNAL OF NUTRITION, vol. 80, décembre 1998.

(2) Yoshioka, M. et al. « Effects of red pepper on appetite and energy intake ». BRITISH JOURNAL OF NUTRITION, à paraître.

Deux entreprises s'unissent pour le clonage de cellules humaines

Agence France-Presse
LOS ANGELES

Un des pionniers du secteur de la biotechnologie aux États-Unis, Geron, va fusionner avec une firme créée par l'institut écossais Roslin, qui a cloné la brebis Dolly, pour former une alliance qui ouvre la porte au clonage thérapeutique de cellules humaines, a-t-on appris hier auprès de Geron.

Selon les responsables des deux compagnies, ce mariage va permettre de combiner trois techniques révolutionnaires pour fabriquer en laboratoire des cellules humaines susceptibles de soigner les maladies d'Alzheimer ou de Parkinson, les affections cardiovasculaires, les diabètes et même certains cancers.

Au premier rang de ces technologies figure le clonage, ou transfert nucléaire, de cellules adultes, qui a permis au Britannique Ian Wilmut de donner naissance en 1996 à la brebis Dolly, premier animal né par clonage d'une cellule adulte.

Viennent ensuite deux percées majeures accomplies récemment par des biologistes financés par Geron : la culture de cellules embryonnaires souches, capables de donner naissance à tous les tissus ou organes du corps humain, et la capacité de maintenir ces mêmes cellules vivantes indéfiniment grâce un enzyme dit « d'immortalité », la télomérase.

Prises séparément, ces trois techniques « ont le potentiel d'améliorer de façon significative notre capacité à traiter, voire à soigner de nombreuses maladies », a indiqué dans un communiqué le docteur Wilmut. « Une fois ces techniques rassemblées, leur potentiel est considérablement augmenté », a-t-il ajouté.

Selon le responsable scientifique de la firme californienne Geron, Thomas Okarma, les premiers travaux réunissant ces trois techniques seront menés sur des animaux. Les premiers essais cliniques sur des cellules humaines ne devraient pas débuter avant plusieurs années, a précisé le docteur Okarma.

Le scénario que rêvent de mettre au point les scientifiques de la nouvelle firme, baptisée Geron-BioMed, est le suivant : l'idée consiste à prendre une cellule d'un patient atteint par exemple de la maladie d'Alzheimer et de la cloner avec un ovule pour donner naissance à un embryon génétiquement identique au malade.

De cet embryon, les chercheurs retirent alors des cellules souches qu'ils cultivent en laboratoire pour qu'elles se transforment en neurones. Pour renforcer leur potentiel thérapeutique, ces neurones sont alors modifiés pour se reproduire à l'infini. Il ne suffit plus alors que de les réimplanter dans le cerveau du patient pour qu'ils prennent la place des cellules malades.

Cette technique permet de contourner le principal obstacle qui se dresse devant l'utilisation thérapeutique des cellules souches. Si elles ne sont pas compatibles avec la patient, ces cellules risquent fort en effet, comme c'est le cas pour les autres greffes, d'être rejetées.

Outre de nombreux obstacles pratiques, cette technique se heurte également, au sein même de la communauté scientifique, à de sérieuses objections éthiques. Le clonage d'une cellule adulte donne naissance à un embryon qui, s'il n'était pas détruit pour en retirer les cellules souches, possède la capacité de se développer en un être humain.

« Nous sommes sensibles à ces questions éthiques », a rappelé le docteur Okarma, indiquant que ces travaux seront menés « de façon ouverte et responsable ». « Geron comme l'Institut Roslin soutiennent le moratoire sur le clonage reproductif », c'est-à-dire la création d'un être humain par clonage, a-t-il souligné.

Tant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne, des commissions indépendantes d'éthique et de nombreux scientifiques se sont récemment prononcés en faveur des travaux sur les cellules humaines embryonnaires, à condition qu'ils fassent l'objet de règles précises.

Selon l'accord de fusion, les travaux sur les cellules humaines seront conduits sur le territoire des États-Unis.

Des idées cadeaux uniques pour la

Fête des mères

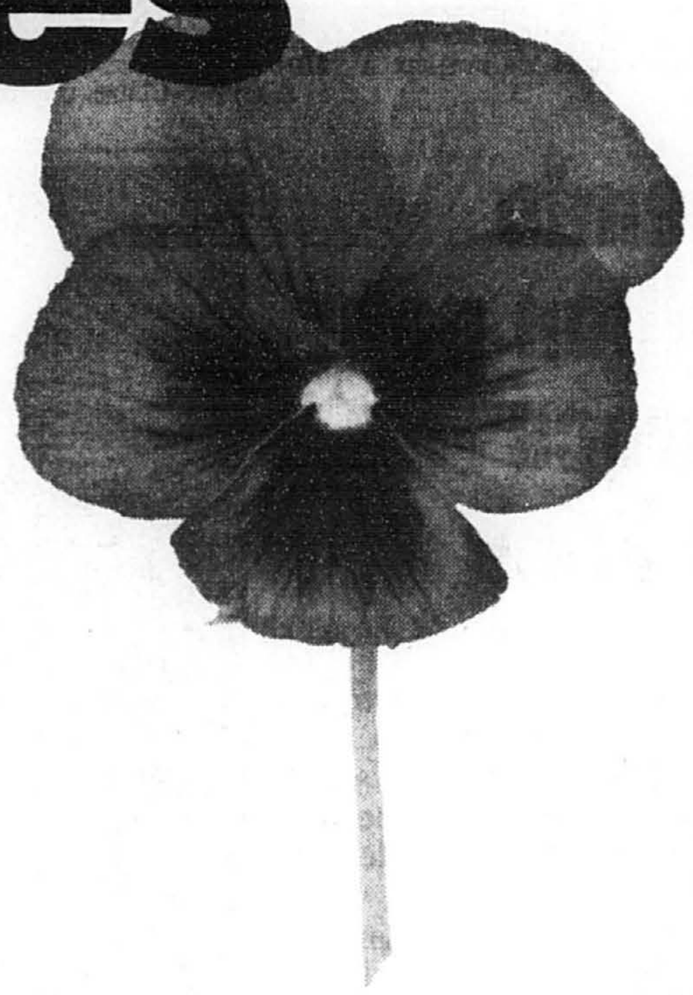

dimanche le 9 mai

Maman si douce, maman si belle...

Les mots nous manquent parfois pour décrire combien nous tenons à un être cher. Le dimanche 9 mai, vous aurez l'occasion de témoigner tout votre amour à votre **mère**. Cette année, dites-lui combien vous l'**aimez** sans avoir à chercher vos mots.

Cadres en argent... figurines... batteries de cuisine gourmet... literie raffinée... articles de table... serviettes de bain en coton... vases de cristal... porcelaine fine... services à thé en argent... oreillers... ...toutes les plus grandes marques aux prix garantis les plus bas

Vous trouverez chez nous une sélection incomparable d'excellents cadeaux pour la Fête des mères. Nous vous offrons un service impeccable, un choix complet et des prix imbattables... À quoi bon aller ailleurs ?

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810 • Au centre-ville, aux Les Promenades de la Cathédrale 282-9525
Les Galeries Laval 681-9090 • Place Portobello Brossard 671-2202

2750936-M

2750936

Évadez-vous

CHAQUE SAMEDI DANS La Presse AVEC LE CAHIER Vacances voyage

Camping?
Laissez-vous tenter!!

- Très grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- À des prix d'entrepôt

André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval (450) 622-2410
Catalogue gratuit 1 800 997-2410

2750252

Pas un mot à redire

Pierre FOGLIA

Il y a quelques années, un intellectuel que j'asticotais parfois dans cette chronique, m'a consacré presque tout un livre pour dire que j'étais un... anti-intellectuel.

Ce qui n'est pas vrai.

Mais ce qui n'est pas faux non plus.

Autant je suis fasciné par l'intelligence des intellectuels, et pénétré de l'indispensabilité de leur travail théorique, autant je me réjouis de les voir s'élever au-dessus des débats — vous ne m'avez jamais entendu et ne m'entendrez jamais traiter les intellectuels de « pelleteux de nuages » —, autant je suis convaincu que l'abstraction est ce qui sépare l'homme de la bête, autant le travail des idées m'impressionne et me séduit, autant la hauteur d'où elles tombent, ces idées, me fait souvent très chier. Et de ce point de vue, oui, je suis un anti-intellectuel.

Je rencontre une amie l'autre soir, pas vue depuis longtemps, je lui demande ce qu'elle devient, elle me dit je travaille avec René-Daniel Dubois...

Wouache, il est puant, ce type !

Non, non, elle proteste. Il est très brillant.

Brillant peut-être, mais un peu chiant, non ?

Ben, finit-elle par concéder, les gens brillants sont toujours un peu chiants, non ?

Pas d'accord. Pas obligé de laisser tomber ses idées comme des briques sur la tête du monde. Pas nécessaire de dénoncer la pensée unique pour la remplacer par la sienne. Pas obligé de nous saouler de mots comme Finkielkraut l'autre soir à la télé... Je suis très souvent d'accord avec ce que disent, écrivent les intellectuels. Surtout d'accord avec la toute première de leur revendication : la trop petite place qu'occupe la pensée (et la culture) dans la cité. Pas un mot à redire à cela. Mais, c'est leur posture qui m'énerve. Leur façon de mettre en scène leur intelligence. Cette impression qu'ils donnent souvent d'avoir plus envie de briller que de convaincre et de changer les choses. Cette manie, aussi, qu'ils ont de déclarer anti-intellectuelle toute personne qui les conteste en moins de temps qu'il n'en faut au B'nai Brith pour déclarer antisémite n'importe quel nationaliste québécois.

Celui qui incarne pour moi le boutte du boutte de l'imprécation cabotine, la caricature de l'intellectuel qui brille de la tête et qui pue de la gueule, c'est le philosophe français Bernard-Henri Lévy qui signe une chronique dans la revue *Le Point*. Auteur d'essais, de films, Lévy est le grand prêtre qui décide, en France, qui est fasciste et qui ne l'est pas. Lévy s'applique tout spécialement à traquer les démons et les tentations irrationnelles du peuple. Ah le peuple ! Cette lie. Comme tout irait mieux sans le peuple. Surtout le petit. C'est le credo de la nouvelle philosophie, qui n'est plus si nouvelle d'ailleurs.

Un soir, à Tirana, en Albanie, je prenais une bière avec des confrères au restaurant de l'hôtel California, quand Bernard-Henri Lévy est arrivé accompagné d'un monsieur. Le maître s'arrête soudain au seuil de la salle à manger, se tâte les poches comme quelqu'un qui a perdu quelque chose, et se tournant vers le monsieur qui l'accompagne, lui dit : « Je crois que j'ai laissé mon carnet dans l'auto, irais-tu me le chercher ? »

J'ai failli éclater de rire. Je ne l'imaginais pas autrement : prince accompagné de biographe, cherchant son carnet pour y consigner quelque nouveau totalitarisme. Voyons, dayousque j'ai mis mon carnet ? Irais-tu me le chercher Gaston ? Et tandis que le fidèle Gaston filait faire sa commission, le maître entrait dans la salle du California comme on entre au Panthéon.

Quelques jours plus tard, je lisais son billet dans *Le Point*. J'ai tiqué légèrement en voyant le titre : « Réveiller le peuple serbe, le délivrer de lui-même et de son cauchemar », je me suis demandé comment un type qui n'est pas foutu d'aller chercher son carnet tout seul dans l'auto allait s'y prendre pour réveiller tout un peuple et le délivrer de lui-même et de son cauchemar, eh bien mon vieux, je m'inquiétais pour rien. C'est un billet brillant. Absolument.

Pas un mot à redire.

Une jolie poitrine

■ C'était dans *La Presse* de mardi, un titre sur deux branches : « Les femmes sont majoritairement insatisfaites de leur poitrine ».

Selon un sondage publié dans la *Gazette des femmes*, la voix officielle du Conseil du statut de la femme, « 92 % des femmes se disent insatisfaites de leur poitrine ».

Vous voulez que je vous dise quelque chose, les filles ? Vous ne vous fâcherez pas, promis ? Vous avez raison. Vos seins font pitié. Ils ne sont même pas symétriques, et ça, c'est épouvantable. Saviez-vous que l'on jugeait une belle poitrine à sa symétrie ?

Non bien sûr, vous ne le saviez pas. Mais je ne ferai pas le malin avec vous. Je ne le savais pas non plus jusqu'à la semaine dernière. Dans des circonstances que je vous raconterai une autre fois, j'ai mis la main, la semaine dernière, sur un vieux livre qui s'intitule *Le savoir-faire en amour et la technique sexuelle*. Et en sous-titre : « Ouvrage d'art, hors commerce, strictement réservé aux adultes ». Imprimé en Suisse. Avec un cadenas et une strape qui permettent de le fermer pour que les enfants n'aillent pas y mettre leur nez. Un trésor. Des images, des croquis. Le cul avant la révolution sexuelle en 950 chapitres.

Chapitre 422 : une jolie poitrine.

Une jolie poitrine se juge à la position des mamelons : la femme se tenant debout et nue, les bras au repos le long du corps, ses deux mamelons doivent présenter entre eux une distance égale à celle les séparant de la fossette du cou, ces trois points réunis formant un triangle équilatéral de 20cm de côté (figure 1).

Vers le bas, les mamelons doivent former avec le nombril, un triangle isocèle dont les côtés mesurent 25 cm (figure 2).

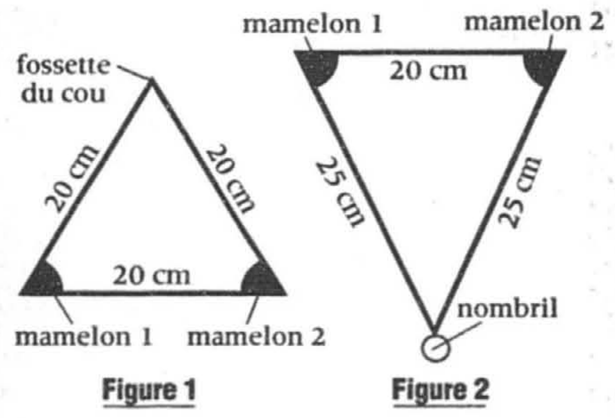

Figure 1 Figure 2

Chapitre 427. La femme sans poitrine.

La femme sans poitrine est comme un lit sans oreillers. Elle souffrira toujours d'une telle carence et ce n'est certainement pas le soutien-gorge à bonnets compensateurs qui remplira la main vide de son partenaire. Mais l'amour peut parfois accomplir des miracles. On a vu des femmes avec des seins comme des boutons finir par avoir une jolie poitrine lorsqu'elles sont assidûment aimées.

Vous ai-je dit que cet ouvrage visait à la pérennité du couple ? Nous y reviendrons, pour votre épanouissement personnel, et pour celui de votre fiancée.

Canards du lac Brome ltée mise en quarantaine

L'ACIC croit que les volatiles pourraient être atteints du virus Newcastle

Presse Canadienne
KNOWLTON

Coup dur pour l'entreprise Canards du lac Brome ltée de Knowlton : l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIC) a mis tous ses bâtiments en quarantaine pour une période indéterminée, car les animaux pourraient être atteints du virus Newcastle.

C'est la première fois depuis 1973 que la forme la plus pathogène de ce virus est isolée dans la volaille domestique au Canada, une découverte qui a des répercussions dans tout le pays parmi les producteurs qui verront certains marchés d'exportation se refermer.

« Il y a des envois qui ne peuvent pas se faire en ce moment même parce que le Canada, qui était jusqu'ici exempt du virus Newcastle, ne remplit plus les conditions qui étaient fixées avec d'autres pays », a expliqué hier le porte-parole de l'ACIC, Alain Moreau.

Jusqu'à nouvel ordre, aucun canard ne peut être livré aux clients. Les quelque 150 000 têtes aux trois endroits de Knowlton, Racine et Disraeli ne peuvent quitter les lieux. Et pour plus de précautions, toutes les fermes de volaille situées à l'intérieur de cinq kilomètres de ces trois sites sont aussi mises en quarantaine.

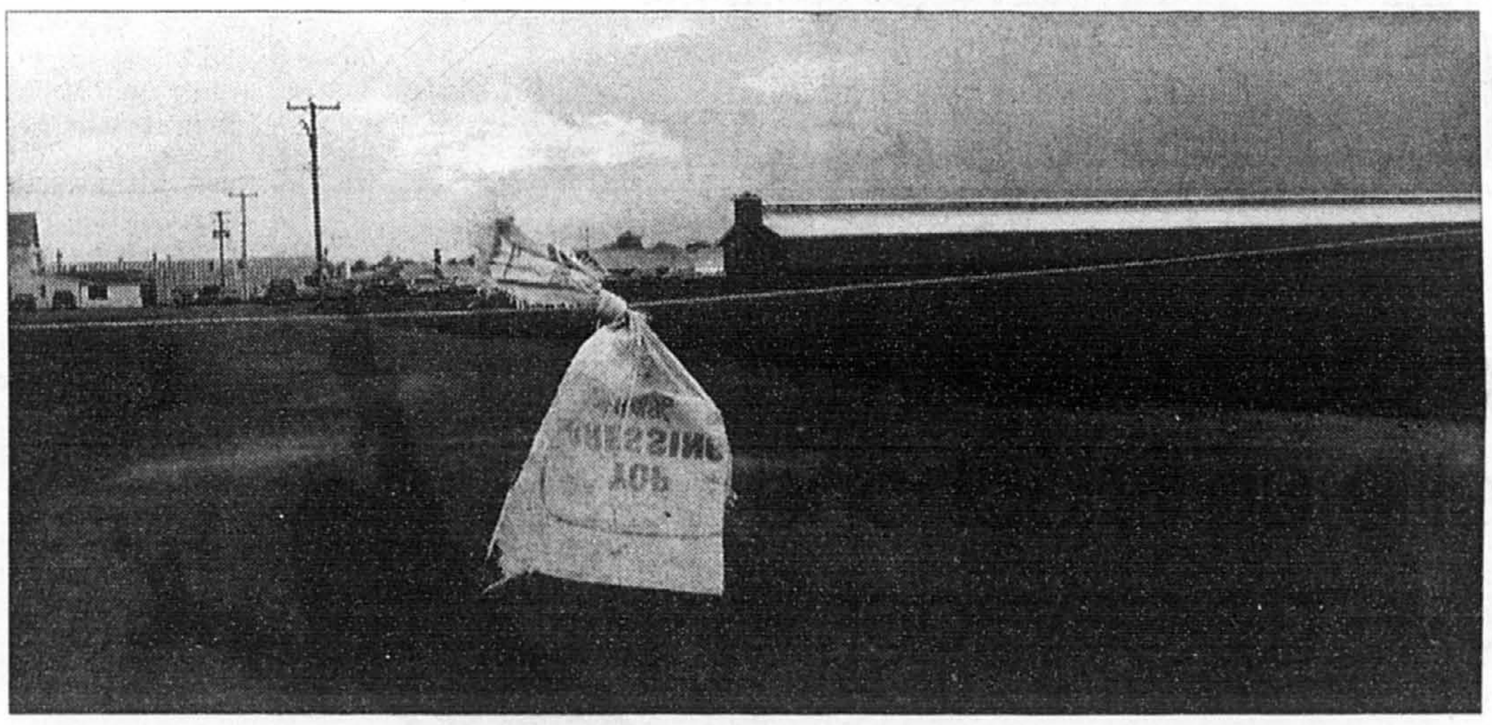

PHOTO MICHEL ST-JEAN, *La Voix de l'Est*

L'Agence canadienne d'inspection des aliments vient de mettre en quarantaine pour une période indéterminée la ferme Canards du Lac Brome, à Knowlton.

C'est que ce virus est hautement mortel chez le poulet et la dinde. Il a notamment fait des ravages en Australie l'an dernier. Le canard est cependant beaucoup plus résistant. « Mais il est sans danger pour l'être humain, même si la viande infectée a été ingérée », précise M. Moreau.

L'histoire remonte au 22 février. C'est un laboratoire privé effectuant des tests sur une carcasse qui a isolé le virus. Et puisqu'il s'agit d'une maladie à déclaration obligatoire, ce laboratoire a dû en aviser l'ACIC. Celle-ci a fait parvenir l'échantillon du laboratoire privé au Centre national en maladies exotiques, à Winnipeg, qui a confirmé la présence du virus dernièrement.

Mais des tests supplémentaires sont requis pour déterminer sans l'ombre d'un doute que les canards sont infectés. « Il s'agit de savoir si le virus ne vient pas plutôt du laboratoire privé, indique un porte-parole de Canards du lac Brome, Marc K. Parson. On est en stand by. »

« Nous espérons que les nouveaux tests qui seront réalisés ces prochains jours s'avéreront négatifs et que nous pourrons reprendre la distribution de nos produits dans les meilleurs délais », affirme pour sa part le président de l'entreprise, Claude Trottier, dans un communiqué.

En début de soirée, on apprenait que les tests effectués par l'ACIC sur le site de Racine s'étaient révélés négatifs, aucune trace du fameux virus n'ayant été détectée. En ce qui concerne ceux de Disraeli et de Knowlton, les résultats devraient être connus d'ici la fin de la semaine, ou la semaine prochaine, a fait savoir un porte-parole.

Pour l'instant, l'entreprise peut toujours abattre ses volailles parvenues à maturité et les congeler pour une vente ultérieure. Mais si la présence du virus Newcastle est confirmée, celles-ci devront être éliminées, de même que tous les animaux encore en vie.

Avec 1,5 million de canards produits par année, la compagnie est la plus importante dans son domaine au Canada.

Une troisième radiation pour un avocat jadis radié deux fois « pour toujours »

YVES BOISVERT

Depuis 1950, Conrad Shatner a souvent été avocat. Une récente décision du comité de discipline de son ordre professionnel vient de lui enlever ce titre pour cinq mois. Mais Me Shatner, un homme qui a été radié « pour toujours » à deux reprises, en a vu d'autres.

En 1958, le Barreau l'expulse de ses rangs pour une première fois, pour une période de cinq ans : il a rédigé un faux et est « entré en possession » d'argent de ses clients illégalement.

L'année suivante, en 1959, parce qu'il a « retenu indûment » de l'argent de certains clients encore une fois, il est radié de sa profession « pour toujours et définitivement ».

En 1963, le Barreau de Montréal, qui en avait à l'époque le pouvoir, accepte cependant de le « gracier » et le reprend dans ses rangs.

Malheureusement pour lui et surtout pour ses clients, les vieilles manies refont surface : voilà qu'en 1967, il s'approprie encore l'argent de certains clients. C'en est trop : pour une deuxième fois, il est radié « pour toujours et définitivement ».

Mais, surtout pour un avocat, les mots ne veulent pas toujours dire ce qu'ils disent : en 1989, le Barreau du Québec décide d'admettre de nouveau dans ses rangs Me Shatner. Il explique ses problèmes passés par des problèmes personnels, entre autres le jeu. Il a refait son cours de droit. Il s'est refait un nom.

Mais on ne refait pas son caractère du jour au lendemain. Voilà qu'il vient d'être radié pour cinq mois par le Barreau, à l'âge de 73 ans. L'avocat n'a pas accepté que son client, qu'il représentait devant la CSST, le congédie.

Il a écrit une lettre au commissaire de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles qui devait se pencher sur le cas de son client. La lettre dénigrait l'ex-client et le traitait ni plus ni moins de voleur. Le client a perdu sa cause — mais peut-être pas à cause de la lettre.

Me Shatner admet son erreur. Il a « craqué », car ce client avait volé sa société de collecte de fonds pour des organismes charitables et il a agi sous la colère quand il a été remercié comme avocat.

Bien que les antécédents de Me Shatner remontent à plus de 30 ans, le comité de discipline du Barreau, qui vient de rendre sa décision, ne peut en faire fi. Il se devait, plus qu'un autre, d'être vertueux.

Au fond, à partir de deux radiations (ou plus) « pour toujours et définitivement », un avocat doit être sur ses gardes...

Le premier devoir d'un avocat est de veiller aux intérêts de ses clients. Dès qu'il a été en conflit avec son client, au fait, il aurait dû, de lui-même, cesser de le représenter, pas le dénigrer devant un commissaire.

L'âge de l'avocat n'est pas un facteur atténuant, au contraire : son expérience de vie aurait dû lui indiquer quoi faire. Le comité se dit par ailleurs incertain du repentir de Me Shatner.

Le comité condamne donc l'avocat à une radiation de cinq mois. Cette radiation n'a toutefois aucun effet pour le moment, l'avocat septuagénaire ayant porté l'affaire en appel.

Les beaux jours du blazer.

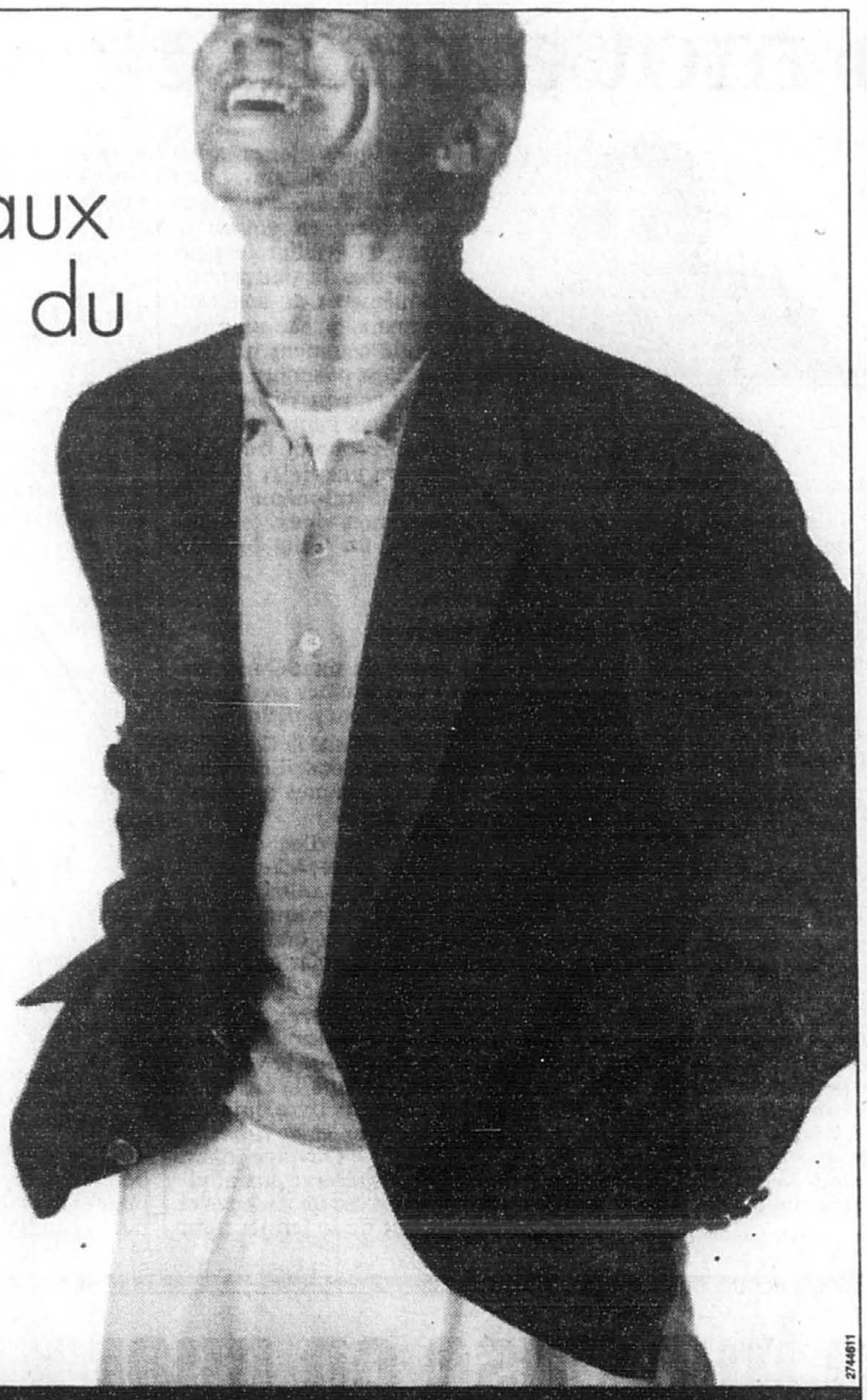

Profitez de notre événement mode pour vous offrir le blazer qu'il vous faut parmi notre vaste sélection de griffes, dont Classiques Holt Renfrew, puis laissez-nous vous offrir sans autres frais une cravate de soie d'une valeur de 75 $, à choisir parmi les Classiques Holt Renfrew!

Du 8 au 16 mai.

Soyez au rendez-vous!

2744611

HOLT RENFREW, c'est...

Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111
Centre Rockland, (514) 738-3300
Québec : Place Sainte-Foy, (418) 656-6783
www.holtrenfrew.com

Dans toute maison sommeille un téléphone qui rêve de s'évader.

Vous avez maintenant les moyens de le libérer avec notre option à tarif fixe soir et fin de semaine.

Un téléphone sans fil, c'est la liberté. Et il est maintenant plus abordable que jamais. Avec notre option à tarif fixe, vous obtenez les appels locaux illimités le soir et la fin de semaine, vos 100 minutes de base ainsi que l'appel en attente, l'afficheur et la messagerie vocale... le tout pour environ le même coût qu'un téléphone ordinaire.

Téléphone Sony maintenant 99.99 $

Forfaits	Tarif mensuel	Ce que vous obtenez
PARLEZ BEAUCOUP	20 $	100 minutes de base, messagerie vocale, afficheur, appel en attente, facturation à la seconde, appels locaux gratuits le jour de votre fête, pas de frais de mise en service ni de contrat.
PARLEZ BEAUCOUP PLUS	30 $	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités la fin de semaine.
AVEC NOTRE NOUVELLE OPTION À TARIF FIXE	45 $	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités le soir et la fin de semaine.

Frais d'interurbain en sus. D'autres forfaits sont également offerts.

Un service amical, un achat sans tracas ni contrat et des primes spéciales comme les appels locaux gratuits le jour de votre fête. Voilà comment le futur est simple avec Clearnet. Pour en savoir plus sur nos forfaits (à compter de seulement 20 $), faites le **1 888 CLEARNET** (ou visitez notre site au **www.clearnet.com**).

clearNET scp

le futur est simple

2742935

MC Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc.

Le SCP Clearnet est offert à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants suivants :

BLOCKBUSTER · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · Centre du Rasoir. · FUTURE SHOP · Maison Sony. · CANADIAN TIRE · Zellers · COMPLICITÉ · CENTRE HI-FI · TOYS "R" US · BUREAU EN GROS

Les Gazelles atteignent la mer

NADINE FILION
collaboration spéciale, AGADIR

Mardi après-midi. La plage d'Agadir devient le théâtre d'un événement inhabituel : les 40 équipages inscrits au Trophée Aïcha des Gazelles s'amènent au volant de leurs 4x4, glissant sur le sable blond. Françaises, Marocaines, Espagnoles, Allemandes et, bien sûr, Québécoises, en sortent triomphantes. Le rallye de 2500 kilomètres vient de prendre fin dans un décor idyllique.

« La mer ! » s'écrit Diane Denis (équipage Liné/Ciel FM). Et du sable... Comme si les Gazelles n'en avaient pas vu suffisamment pendant dix jours.

Depuis les tout premiers instants de la course, les Québécoises se sont démarquées par leur bonne humeur, leur camaraderie et leur sens de l'entraide. Sur la plage d'Agadir, les 18 participantes de chez nous n'ont pas failli à leur réputation. Empoignant les deux grandes gagnantes de la compétition, les Espagnoles Clara Moreno de Borbon et Patricia Molina, elles les ont traînées de force jusqu'à la mer, avant d'y plonger à leur tour.

Quelques heures plus tard, ce sont des Gazelles complètement transformées qui ont fait leur entrée à la soirée-gala destinée à couronner les championnes. Presque impossible de les reconnaître sous les robes chic.

Julie de La Bruère (équipage Motos Thibault Sherbrooke) a raconté ses péripéties : « On roulait, vroooom, et on est passées tellement vite qu'on a manqué la balise. Arrivées dans un petit village, on a un peu ralenti. Et il y avait ce chien. Tout tranquille au bord de la route, jusqu'à ce qu'il décide de passer sous nos roues. Ça a fait boum. On s'est regardées, on s'est demandé ce qu'il fallait faire et on s'est dit, il est mort, on continue ! »

La soirée a été l'occasion d'évacuer la pression présente pendant tout le rallye. Et de se rappeler les bons souvenirs, par exemple ceux des deux soeurs Saint-Germain (équipage Alcan/Ericsson), qui ont crevé neuf fois en autant de jours ; Julie de La Bruère, qui n'en revient pas qu'un Marocain lui ait demandé son autographe après l'avoir aperçue à la télévision nationale ; Claudine Tessier (équipage Boomerang/Rythme FM), qui est convaincue d'avoir modifié le relief du désert après avoir tant pelleté.

Le rallye 1999 est terminé, mais les souvenirs demeureront. Les bouts de papier griffonnés d'adresses s'échangent, de même que les promesses de se revoir au Trophée de l'an 2000. La plupart rentreront à la maison avec un petit quelque chose de transformé. « Et maintenant, il faudra réintégrer tout ça dans notre vie quotidienne », souligne Diane Denis. Chose certaine, les deux soeurs Saint-Germain n'auront plus aucune appréhension devant un pneu crevé, même en pleine heure de pointe sur Décarie !

Classement final des Québécoises

(sur 40 équipages)

- 13e : Julie de La Bruère et Julie Royer (équipage Motos Thibault Sherbrooke).
- 18e : Raymonde Legendre et Brigitte Geoffroy (Cantel/Ericsson).
- 20e : Claude Bélanger et Mélanie Carpentier (Paradigm/Tourisme Québec)
- 21e : Anne-Marie Lefebvre et Claudine Tessier (Boomerang/Rythme FM)
- 22e : Maryse et Martyne Saint-Germain (Alcan/Ericsson)
- 25e : Marie-Noël Paré et Sophie Racette-Villeneuve (Cité Rock Détente Estrie)
- 27e : Renée Dumais-Beaudoin et Diane Denis (Liné/Ciel FM)
- 30e : Sophie de Grandpré et Patsy McNeil (Jeep Gosselin)
- 31e : Sophie Masson et Geneviève Guité (Zoom média/Les Ailes).

Paris Star attend un permis pour son appareil antipollution

PAUL ROY

La direction de la bonneterie Paris Star a lancé un ultimatum à la Ville de Montréal hier après-midi. Si un permis ne lui est pas délivré aujourd'hui même, elle ne pourra pas installer avant l'automne un incinérateur sur le toit de son usine de la rue Rachel. Et les résidants du secteur devront endurer tout l'été encore les odeurs causées par les fumées et les gaz produits lors de la teinte des tissus...

Dans une télécopie transmise hier après-midi à Michel Prescott, chef de l'opposition au conseil municipal, Don Cardi, vice-président de Paris Star, écrit : « Si nous n'obtenons pas le permis de la Ville demain (jeudi), ou à tout le moins un engagement formel de la Ville nous permettant d'aller de l'avant, nous devrons annuler le projet jusqu'à l'automne. »

La raison ? La grue géante qui doit hisser l'incinérateur sur la bâtisse ne sera pas disponible avant août ou septembre, affirme M. Cardi.

Il blâme les responsables du Service des permis et inspections qui « insistent pour que le projet soit d'abord présenté au « comité d'esthétique » (la commission Viger, responsable du patrimoine), qui ne se réunit que lundi (10 mai) ».

« Nous ne pouvons attendre à lundi pour cette autorisation. »

M. Cardi demande à M. Prescott s'il peut l'aider à obtenir « une quelconque autorisation temporaire » pour aujourd'hui. Cela lui permettrait, explique-t-il, de réserver la grue pour mardi prochain (11 mai).

Selon M. Prescott, il serait aberrant que les résidants du secteur (Rachel—Saint-Dominique) aient à endurer les odeurs de l'usine un été de plus, eux qui suffoquent depuis des années.

Mais, hier soir, il ne savait pas encore exactement comment il procéderait pour faire avancer les choses. « Je vais parler à qui il faudra pour que Paris Star l'ait, sa foutue autorisation ! »

Cours de cuisine
Pour mieux cuisiner à la maison
Le potager, les fines herbes et les fleurs commestibles
Durée : Cours de 3 heures
Le vendredi 14 mai à 13 h et/ou 18h30
360, rue du Champ-de-Mars, Montréal
Métro Champ-de-Mars • Stationnement public
Tél. : (514) 393-8111
ACADÉMIE CULINAIRE
www.academieculinaire.com
Venez voir notre recette du jour sur Internet
2750454 2750484

CADEAU DE LA FETE DES MERES
* À l'achat de
Protecteurs GRATUITS*
Ultra Wheels Iridium LS
•Roulement ABEC 3 •Roues 76 mm
Rollerblade Viablade TX7
• Roulement ABEC 3 • Roues 76 mm
ou
189,99$
Just pour Maman Gratuit Gratuit Gratuit
Location de patins à roues alignées gratuite pour toutes les mamans le jour de la fête des Mères
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE LE DIMANCHE 9 MAI,
OBTENEZ UNE LOCATION DE PATINS À ROUES ALIGNÉES GRATUITE.
ÉCHANGEZ VOTRE VIEIL ÉQUIPEMENT ET PAYEZ ENCORE MOINS!
PLAY IT AGAIN SPORTS
3838, boul. Taschereau, Greenfield Park (450) 923-1023
2973, boul. Saint-Charles, Kirkland (514) 697-1079
2100, boul. Décarie, N.-D.-G. (514) 484-5150
2751614 2751614

Cartier
ParureLove®
or massif 18 carats
Bracelet à partir de: 4,250$.
Bague: 1,400$.
©1996 Cartier, Inc.
1498 Rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000
2749027

L'accessoire parfait pour le travail ou les loisirs
Le StarTAC^MC 3000. Le cellulaire portable chez RadioShack.
Prix de lancement!
49,99†
Motorola StarTAC 3000. Noir. 1712302. Prix après solde : $99.99*.
Pèse seulement 113 g avec une pile Ni-MH
Compatible avec un casque
Grand clavier facile à utiliser
CANTEL AT&T
†Basé sur la mise en service avec un forfait Cantel^MC AT&T^MC 150 de 12 mois. L'offre expire le 9 mai 1999. Détails complets en magasin.
*^MRogers Cantel Inc. Utilisé sous licence.
**AT&T Corp. Utilisé sous licence.
Offre spéciale disponible chez :
RadioShack®
Z7490900

ÉQUIPÉ POUR JOUER DEHORS

Carte LaPuce[MC] gratuite

à l'activation
d'un téléavertisseur numérique
Valeur de 25 $

Frais d'activation de 20 $ en sus. Ne peut être combinée à aucune autre offre. La carte LaPuce Bell à 25 $ vous sera automatiquement postée dans les cinq jours ouvrables suivant l'activation. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

Interurbains et appels locaux gratuits la fin de semaine

45 $ par mois

- 100 minutes gratuites en semaine
- 10¢ la minute le soir et 25¢ le jour
- technologies numérique et analogique

1 888 4MOBILE

Détails en magasin. Sous réserve de modification de prix et de restrictions quant à la durée des appels. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Photo non contractuelle. Fin de semaine : de vendredi 20 h à lundi 7 h. Soirée : 20 h à 7 h. Interurbains : appels vocaux en provenance et à destination du territoire de Bell Mobilité au Québec et en Ontario seulement.

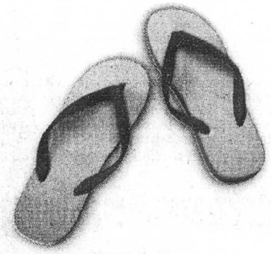

Le service
UniContact[MC]

Un seul numéro pour la maison et le téléphone mobile

25 $ par mois

- 100 minutes gratuites
- Afficheur, messagerie vocale et conférence à trois
- Technologies SCP numérique et analogique

1 877 UN NUMÉRO

Service résidentiel de base et/ou affaires en sus. Téléphone cellulaire ou SCP numérique vendu séparément. Modèle présenté : SCP bimode Qualcomm 2700, 149 $. Le service UniContact et l'afficheur sont offerts là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.

TéléRéponse[MC] un mois gratuit

Obtenez gratuitement 2 services Étoiles[MC] Bell dont la TéléRéponse et abonnez-vous avant le 30 mai.

1 888 25 SUPER

Offert là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.

Téléphones sans fil

Passez à un magasin Téléboutique[MC] Bell
Détails en magasin

12 30 $ par mois
financement de 24 mois ou 259,95 $ à l'achat (Sanyo CLT 9839)

13 70 $ par mois
financement de 12 mois ou 149,95 $ à l'achat (Panasonic KXT 106)

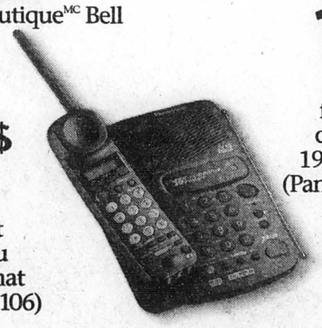

18 10 $ par mois
financement de 12 mois ou 199,95 $ à l'achat (Panasonic KXT 116)

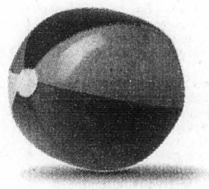

Pour obtenir les adresses des magasins Téléboutique Bell, faites le 1 888 591-0110.
www.bell.ca/jouezdehors
Pour connaître la liste des détaillants Bell Mobilité, faites le 1 888 4MOBILE.
www.bellmobilite.ca/jouezdehors

Bell Mobilité[MD]

Bell

Fusion : les maires veulent plus de temps

La nouvelle ville de Saint-Jean verrait le jour le 24 juin 2000

RIMA ELKOURI

C'est le 24 juin 2000 que naîtrait la nouvelle ville regroupant Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie, si le projet de fusion dans le Haut-Richelieu devient réalité.

Les conseils de ces cinq municipalités ont voté lundi soir une résolution pour que le député de Saint-Jean, Roger Paquin, modifie en ce sens l'échéancier du projet de loi qu'il déposera le 13 mai à l'Assemblée nationale.

Les cinq municipalités, qui disent avoir obtenu lundi de la ministre Louise Harel le signal que le statu quo était hors de question, ont aussi adopté, d'un commun accord, une résolution pour demander au ministère des Affaires municipales de payer les études qui restent encore à faire avant d'enclencher les démarches de fusion.

Une fois l'effet de surprise passé, les maires ont réalisé que le mariage à cinq proposé en avant-projet, le 29 mars, par le député Paquin cadre de toute façon avec les orientations du ministère des Affaires municipales favorisant les fusions. « La ministre nous a dit qu'à l'automne, d'une façon ou d'une autre, on s'en va dans cette direction », indique le maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka.

Le député Paquin, qui proposait au départ que la fusion soit réalisée dès janvier 2000, trouve les deux résolutions adoptées lundi tout à fait raisonnables. Et la date du 24 juin lui semble appropriée. « Sur le plan folklorique, de faire coïncider la fondation d'une ville Saint-Jean un jour de Saint-Jean, ça a quelque chose de sympathique. »

Toutefois, M. Paquin juge que le calendrier proposé d'ici le 24 juin 2000 n'est pas réaliste et que certains ajustements s'imposent. « Par exemple, les municipalités voulaient un référendum le 14 mai. Mais il s'agit du début de la session intensive à Québec. Alors d'avoir un décret prêt pour le 24 juin par un conseil des ministres, c'est à peu près impossible. » La date du 9 avril est préférable, dit-il.

Les municipalités tiennent à ce que ces référendums soient obligatoires. Le député Paquin croit que dans les villes où le conseil est d'accord avec le projet, le processus référendaire pourrait être facultatif.

La fusion devra-t-elle forcément inclure les cinq villes ? M. Paquin espère qu'il en sera ainsi, mais précise qu'il ne forcera personne, si, par exemple, les municipalités rurales de Saint-Athanase ou de L'Acadie décident de dire non au projet. « Je souhaite qu'on travaille avec les cinq municipalités comme si c'était irrémédiable, parce que c'est ça le meilleur intérêt de la communauté. On est 76 500 habitants, on est l'équivalent de Sherbrooke. Est-ce qu'on préconiserait pour Sherbrooke un fractionnement de la municipalité pour envisager son avenir en cinq municipalités ? Je pense que non », dit M. Paquin, qui se réjouit de l'engouement créé par son initiative.

Lundi prochain, à l'invitation de l'Alliance pour le Haut-Richelieu, un nouveau comité pro-fusion, une douzaine d'anciens députés de Saint-Jean et d'Iberville viendront donner leur appui au projet lors d'un cinq à sept au cégep de Saint-Jean. Le comité est lui-même coprésidé par les ex-députés André Bissonnette et Jacques Tremblay.

Le maire Smereka avertit qu'il ne suffit pas de « coller » cinq municipalités pour créer une nouvelle ville. « Comment peut-on être la neuvième ville du Québec, si on fait juste un collage de cinq municipalités ? Ce sera une ville sans âme... » Il faudra donc songer à se doter notamment d'infrastructures culturelles communes, dit-il.

Y a-t-il un docteur aux urgences ?

La situation se détériore à Lac-Mégantic

MARTHA GAGNON

Les urgences du centre hospitalier Lac-Mégantic, qui dessert 22 000 habitants, ont dû fonctionner récemment sans médecin durant deux heures en raison d'un manque d'effectifs.

« C'est inadmissible et scandaleux, a déclaré hier le directeur, Jacques Lareau, lors d'un point de presse. Nous n'avons pas les effectifs, même minimaux, pour faire face aux imprévus. Il n'y a qu'un médecin dans la région pour assurer la couverture aux urgences. »

Durant trois jours en avril, les urgences ont été fermées pour une période de 12 heures, faute de médecins. Et cela risque de se reproduire. Le directeur se demande comment il sera possible d'assurer une garde permanente durant les prochains mois, principalement en juillet où 35 périodes de garde ne sont pas encore comblées.

Une situation que dénoncent également les dirigeants d'entreprises locaux. « L'économie de la région est en effervescence et les services de santé sont un atout majeur pour attirer du personnel », explique Daniel Hamann, directeur des ressources humaines des Industries manufacturières, une entreprise pionnière dans la région qui emploie 300 travailleurs. Il ajoute que les entreprises vivent actuellement une pénurie de main-d'oeuvre qui les obligent à faire des campagnes intensives de recrutement. « Il est difficile de vanter les mérites de la région quand l'urgence de l'hôpital ferme sporadiquement. On ne peut pas dire aux employés d'aller se faire soigner à Saint-Georges en Beauce ou à Sherbrooke, les endroits les plus près. C'est pourquoi nous sommes solidaires de notre hôpital. »

Par ailleurs, le président du conseil d'administration de l'hôpital, Me André Turgeon, et le président du Conseil des médecins, pharmaciens et dentistes, le Dr Mars-René Nogue, ont demandé au Collège des médecins de se prononcer sur la situation à Lac-Mégantic. Selon eux, « il s'agit d'un cas authentique de privation d'accès raisonnable aux soins médicaux d'urgence ».

Un comité stratégique regroupant des représentants des établissements de santé et du milieu, sera mis sur pied pour exercer des pressions et trouver des solutions le plus rapidement possible.

D'après le directeur de l'hôpital, il manque de 11 à 13 médecins pour assurer adéquatement les services aux urgences et dans les autres secteurs de l'hôpital de 35 lits. Les visites aux urgences sont de plus de 20 000 annuellement. Il y a actuellement un seul médecin permanent aux urgences qui reçoit l'aide de collègues de l'extérieur.

Depuis plus d'un an, les services administratifs de l'hôpital, du CLSC et du centre hospitalier de soins de longue durée sont unifiés. Le manque de médecins se fait aussi sentir à ces endroits.

M. Lareau estime que l'hôpital devrait faire partie des « établissements désignés » où la rémunération des médecins est de 115 %. Il pense aussi que le gouvernement devrait adopter des mesures pour « inciter fortement les médecins à pratiquer dans les hôpitaux ».

Le directeur affirme que les besoins ne peuvent être comblés par l'entente intervenue entre le ministère de la Santé et la Fédération des médecins omnipraticiens qui prévoit des incitatifs financiers pour que des médecins habitant à plus de 80 km de l'hôpital Lac-Mégantic offrent leur soutien.

Expulsion : Rouville en appelle de la décision

MARTHA GAGNON

La municipalité de Saint-Jean-Baptiste demandera à la Cour du Québec l'autorisation d'en appeler de la décision du Tribunal administratif du Québec qui refuse l'agrandissement du Domaine de Rouville, où une centaine de résidants établis en zone verte sont menacés d'expulsion.

Le conseil a unanimement adopté une résolution, mardi soir, pour autoriser les procédures d'appel. La municipalité dispose d'un délai de 30 jours pour présenter sa demande. Le maire, Jacques Durand, lui-même menacé d'expulsion, s'est abstenu de voter.

La municipalité considère le Domaine de Rouville comme un moteur économique important qui, selon elle, peut continuer à se développer sans nuire à l'agriculture. Un avis que ne partage pas le Tribunal administratif, section du territoire et de l'environnement, qui a rejeté, la semaine dernière, la demande présentée par la municipalité pour autoriser l'agrandissement du domaine. Cette entreprise privée possède un terrain de camping, un parc de maisons mobiles et un golf.

Louis Robillard, copropriétaire du domaine avec ses frères, a expliqué hier qu'il avait offert sa collaboration à la municipalité pour l'aider dans ses démarches judiciaires. « Tant qu'il y a encore un recours, nous ne désespérons pas », dit-il. L'idée de réclamer un projet de loi privé pour régulariser la situation des résidants du parc de maisons mobiles est abandonnée pour l'instant et du Domaine de Rouville dont plusieurs des installations sont illégales.

M. Robillard précise que la fermeture du parcours de golf de neuf trous pour une quatrième saison a un impact économique important. Le Tribunal administratif soutient, en effet, que ce deuxième parcours, aménagé sans autorisation de la Commission de protection du territoire agricole, ne peut être utilisé. Tout comme certains emplacements de camping et de maisons mobiles.

Voici le Groupe de valeur de la Camry CE 1999. Il abonde en options… de série. C'est à n'y rien comprendre.

Connaître ces options de la Camry CE, c'est les aimer.
- Climatiseur
- Radio AM-FM avec lecteur de disques compacts
- Glaces assistées
- Maintien temporaire du courant
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs à télécommande assistée
- Rétroviseurs de couleur assortie
- Verrous de portières assistés
- Dispositif « oubli de clé »
- Tapis-moquette

Financement illimité de 2,8 %** jusqu'à 48 mois ou Location de 359 $* par mois pendant 48 mois transport et préparation inclus Acompte de 0 $

Bien équipée pour 24 780 $†

Des options *de série* ? Cela peut sembler contradictoire mais tout devient clair dès qu'on examine le Groupe de valeur de la Camry CE. Maintenant vous pouvez profiter du confort et des petits plaisirs de la vie à une fraction du prix que vous vous attendiez à payer. Laissez-vous donc dorloter par des équipements tels que le climatiseur et le lecteur de disques compacts. Le Groupe de valeur répond même aux besoins les moins évidents grâce au dispositif « oubli de clé » et au maintien temporaire du courant. Et comme ces options, la qualité légendaire Toyota est aussi de série. Toutefois, puisqu'il y a deux façons abordables de se procurer une Camry, vous avez encore le choix de certaines options.

TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 www.toyota.ca

2751275

CRÉDIT TOYOTA Programmes de location/financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. Offre valable sur modèles 1999 neufs, loués/financés et livrés au plus tard le 31 mai 1999. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Comprend un total maximum de 750 $ de frais de transport et de préparation. *En fonction d'une location-bail de 48 mois et d'un taux de location de 4,8 % sur la berline Camry CE avec groupe de valeur (modèle BG22KP-BA avec transmission automatique) avec acompte de 0 $. Premier paiement et dépôt de garantie de 425 $ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 17 232 $ et prix de l'option d'achat de 11 398,80 $, basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,10 $ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. **Exemple de financement : 20 000 $ à un taux de financement de 2,8 % par année. Paiement mensuel de 440,92 $ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 1 164,16 $. Coût total du prêt de 21 164,16 $. Le concessionnaire peut louer/financer à un prix moindre. Les taux de location et de financement ne s'appliquent pas à la Camry Solara. †P.D.S.F. pour la Camry CE avec groupe de valeur (modèle BG22KP-BA avec transmission automatique) : 24 780 $. Immatriculation, assurance, taxes, frais de transport et de préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.

PHOTO PC

Le piquet de grève d'employés d'Hydro-Qébec n'a pas empêché la tenue d'une séance de conciliation au sujet des 16 000 techniciens, employés de bureau et de métier.

Hydro-Québec règle avec ses 1400 ingénieurs

Une séance de conciliation a lieu avec ses autres employés

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Le dossier des relations de travail chez Hydro-Québec est fort actif ces jours-ci.

La société d'État a conclu, hier, une entente de principe avec ses 1400 ingénieurs sur leur rémunération pour les cinq prochaines années.

En soirée, elle a participé à une séance de conciliation, au sujet de ses 16 000 techniciens, employés de bureau et de métier dont dix pour cent sont en grève depuis minuit mercredi. Ces derniers réclament des augmentations de sept et six pour cent pour les deux prochaines années.

Aux ingénieurs, Hydro-Québec a consenti des augmentations d'un pour cent pour la première année, la même chose pour la deuxième et deux pour cent pour la troisième année. Il a été impossible de connaître l'ampleur de la hausse consentie pour les deux autres années du contrat de travail.

En outre, les ingénieurs ont obtenu l'assurance de décrocher un boni annuel de leur employeur, modulé selon la performance de l'entreprise. Ils profiteront également d'un congé de cotisation à leur régime de retraite pour chacune des cinq années de la convention.

Par ailleurs, à ses trois syndicats en grève, Hydro-Québec avait offert une augmentation salariale de trois pour cent sur deux ans en début de semaine. Les discussions avec ces trois groupes portent exclusivement sur les salaraires des deux prochaines années.

Dans cette grève, les listes des services essentiels font en sorte que 90 pour cent des 16 000 syndiqués doivent demeurer en poste. Les 1600 en grève sont ceux du service de la facturation et ceux dont la tâche est d'assurer l'entretien et la réparation des équipements servant à l'exportation d'électricité hors du Québec, soit principalement aux États-Unis et dans une moindre mesure en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Le porte-parole syndical Charles Paradis s'est dit incapable, hier, de dresser un bilan de la première journée de grève.

« Je serais fort surpris qu'en cette première journée la grève ait eu un impact majeur.

« Il faut nous laisser une journée ou deux pour un premier bilan », a-t-il dit.

Interrogé sur l'entente intervenue entre Hydro et ses ingénieurs, M. Paradis s'est montré intéressé à savoir ce qui a été décidé en regard de la caisse de retraite.

« Ils ont la même caisse que nous. On a toujours travaillé en coalition avec eux pour ce qui est du réaménagement du régime et le partage des surplus », s'est-il limité à dire en attendant d'en savoir davantage.

De son côté, le porte-parole d'Hydro-Québec, Steve Flanagan, a précisé que le conciliateur avait pris l'initiative de convoquer les parties pour une rencontre à 21 h.

« Le SCFP (Syndicat canadien de la fonction publique) a accepté d'être là. Ça peut durer cinq minutes ou ça peut durer 12 heures », a-t-il dit.

LaSalle et ses cols bleus signent un pacte

ÉRIC TROTTIER

Sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1995, les 107 cols bleus de LaSalle ont signé hier un « protocole de négociation continue », qui n'est pas une convention collective, mais qui garantit à la municipalité une paix syndicale jusqu'au 1er janvier 2001.

D'ici là, la direction de la Ville et les cols bleus vont poursuivre les négociations sur plusieurs enjeux majeurs qui n'ont toujours pas été réglés, comme la semaine de quatre jours et la réorganisation du travail.

Le protocole, qui couvre les années 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000, prévoit toutefois plusieurs aménagements. Ainsi, les cols bleus, affiliés au SCFP, obtiennent des augmentations salariales de 3,5 %, réparties sur deux années (1998 et 1999). « Des augmentations qui respectent la capacité de payer de la Ville », explique le maire de LaSalle, Michel Leduc.

Parmi les autres points de l'entente, notons que la Ville va faciliter la mise à la retraite d'une vingtaine d'employés de plus de 55 ans. Selon le maire Leduc, la plupart des postes seront comblés, puisque le « plan d'effectif » (qui n'est pas un plancher d'emplois, a-t-il tenu à préciser) prévoit que la Ville aura besoin de 101 cols bleus en 1999 et 106 en 2000. LaSalle accepte également de racheter la première année de travail de ses employés pour bonifier leur régime de retraite.

En contrepartie, la Ville obtient plus de mobilité de ses cols bleus et plus de souplesse dans les règles d'affichage de postes, ce qui devrait se traduire par des économies d'heures supplémentaires. Mais surtout, LaSalle obtient la garantie qu'il n'y aura pas de moyens de pression de la part du syndicat pendant les 20 prochains mois.

Le maire Leduc semblait particulièrement satisfait de cette entente, hier : « Nous sommes très heureux, parce qu'avec ce que nous venons de signer, la Ville gagne beaucoup de mobilité et de souplesse de la part de son personnel. De plus, la formule de négociation continue que nous avons trouvée nous garantit qu'il n'y aura pas de grève d'ici la fin de 2000. Pour nous, ça représente des gains importants ; c'est comme si on avait décidé de se faire confiance mutuellement pour enfin ouvrir un vrai dialogue... »

Les cols bleus et la Ville de LaSalle n'ont donc pas fini de négocier, puisque des points majeurs n'ont pu faire partie de cette entente : la semaine de quatre jours (demandée par le syndicat), la réorganisation du travail, certains avantages sociaux, le travail en week-end payé à taux double (que la Ville voudrait payer à taux et demi), etc. Le salaire à partir du 1er janvier 2000 doit aussi faire partie des discussions à venir.

Dès le mois prochain, les négociations vont se poursuivre de façon continue et selon une nouvelle formule de résolutions des problèmes, a poursuivi le maire, qui se donne jusqu'au 31 décembre 2000 pour trouver un terrain d'entente.

Du côté des cols bleus, leur représentant, Fernand Cléricy (SCFP), a dit qu'il s'agissait d'un tournant majeur dans les relations de travail à LaSalle : « Nous venons (par cette entente) de donner de l'oxygène à la négociation », a-t-il déclaré.

AUJOURD'HUI
nous avons changé le monde
AUJOURD'HUI

en permettant à tous d'être publiés

Les auteurs qui ont fait appel à la société Trafford ont publié eux-mêmes des ouvrages aussi variés que *Lizzie,* récit qui se déroule à Londres au 18è siècle, *Ultimate Van Halen Trivia Book, Fitness for High Performance Hockey, Unauthorized Landings,* qui présente des récits sur les OVNI, *Off the Wall,* qui relate les anecdotes humoristiques d'un rabbin, *Cooking With OJ, Why My Dad Hates Ice Cream,* et même NetReds, qui n'est pas un livre mais bien un t-shirt de l'équipe de soccer britannique Manchester United. Tous ont été imprimés sur demande à l'aide de la technologie Xerox et sont disponibles en direct à partir du site www.trafford.com sur le Web.

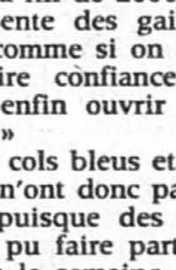

Le monde de l'édition est en mutation. Bruce Batchelor, chef de la direction de la société Trafford Publishing de Victoria, est aux premières loges de cette révolution de l'impression numérique. Trafford Pubishing a en effet mis au point une solution numérique de publication sur demande qui s'adresse aux auteurs du monde entier.

Impression sur demande

Xerox, chef de file de réputation internationale en matière de solutions d'impression numérique, peut vous aider à adapter vos documents, quels qu'ils soient, pour répondre aux exigences de votre entreprise et de vos clients : documents reliés, rapports, factures, comptes, affiches, manuels, matériel de commercialisation, communications internes et même papiers peints.

Venez voir le monde numérique

Voyez la révolution numérique à l'œuvre, illustrée notamment par des études de cas en direct, à l'occasion de l'événement DocuWorld. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.docuworld.com sur le Web.

Un appel suffit pour changer le monde!

Composez le 1 800 275-XEROX, poste 1130, pour obtenir notre publication gratuite sur la révolution de l'impression numérique. Nous sommes prêts à partager nos connaissances avec vous, car il s'agit du plus important changement à toucher le monde de l'impression depuis Gutenberg.

LES GENS DE DOCUMENTS
XEROX

XEROX, Les gens de documents et le X stylisé sont des marques déposées de XEROX CORPORATION pour lesquelles XEROX CANADA LTÉE détient des permis d'utilisation.

Des gens de Mont-Royal veulent en savoir plus

Les conseillers pressés de dévoiler tout ce qu'ils savent sur les dépenses du maire Schwartz

ÉRIC TROTTIER

Un groupe de citoyens de Mont-Royal demande aux conseillers de la petite municipalité de dévoiler tous les détails entourant les allégations portées contre le maire, Harry Schwartz, soupçonné d'avoir commis des irrégularités dans ses remboursements de dépenses.

« Ils cachent des faits sous prétexte que c'est entre les mains des avocats, déplore Angelo Ruffo, porte-parole de l'Association municipale de Mont-Royal. Mais nous voulons connaître toute la vérité. C'est essentiel pour notre jugement, car nous aurons à voter pour un nouveau maire et un nouveau conseil en novembre prochain. »

M. Ruffo dit que ce fut « tout un choc » pour la communauté de 18 000 habitants d'apprendre que le maire Schwartz était soupçonné de malversation, le 8 avril dernier. « Après avoir lancé la bombe, les conseillers ont refusé d'en dire davantage. Nous avons le droit de savoir qui a mal agi dans cette histoire », poursuit-il.

C'est à la suite d'une enquête du directeur général de la Ville, Duncan Campbell, que l'affaire a éclaté. Le maire Schwartz est soupçonné d'avoir falsifié ses comptes de dépenses de restaurant, notamment en présentant plusieurs photocopies d'additions plutôt que des reçus originaux, depuis son élection en 1995. Le directeur général, qui a analysé une partie des remboursements de dépenses du maire, a aussi découvert que celui-ci avait fait plusieurs réclamations pour des frais de restauration qui ne coïncidaient pas avec son horaire de travail, selon un document signé par M. Campbell dont le *TMR Weekly Post* (l'hebdo de Mont-Royal) a obtenu copie.

Le 18 janvier, M. Campbell a demandé par écrit au maire de justifier ses dépenses en précisant que la Ville exigerait un remboursement « pour toute dépense non justifiée ».

Le directeur général n'ayant pas obtenu de réponse, le conseil a décidé d'adopter une résolution exigeant le remboursement des dépenses ainsi que le départ du maire, le 8 avril, annonçant par la même occasion que des poursuites seraient intentées sous peu contre M. Schwartz (les tribunaux n'ont toutefois pas encore été saisis de cette affaire).

Il y a deux semaines, le maire Schwartz a fait parvenir un chèque de 3236 $ à la Ville, mais son administration ne l'a toujours pas encaissé : il semble en effet que le salaire du maire ait récemment été saisi par quatre créanciers, lesquels ont priorité sur la Ville de Mont-Royal !

Joint par *La Presse*, le maire Schwartz affirme que cette quadruple saisie est « strictement personnelle et n'a rien à voir avec les affaires de la ville ». Quoi qu'il en soit, a expliqué le porte-parole de la Ville, Bernard More, il n'est pas certain que ce chèque, une fois encaissé, puisse régler les problèmes du maire, puisque le montant inscrit ne correspond pas à la somme en jeu (laquelle n'a toujours pas été précisée).

« Je poursuis mes fonctions comme à l'habitude, assure pour sa part le maire Schwartz. Et ce qui me préoccupe, moi, ce sont les projets de fusions municipales. Je ne crois pas qu'il est judicieux, en ce moment, de tenter de commettre un assassinat politique, alors que la survie de la communauté est en jeu. Laissez donc les contribuables juger de la situation aux élections de novembre prochain... »

Les élèves de six écoles ferment le pont Viau

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Décidément, les usagers qui ont à traverser les ponts de Laval en arrachent ces jours-ci. Alors qu'avant-hier, des centaines d'élèves de l'école Saint-Maxime avaient bloqué le pont Lachapelle, hier c'était au tour du pont Viau de se retrouver sous l'emprise de jeunes manifestants.

Cette fois, les élèves venaient de six écoles des quartiers Laval-des-Rapides, Chomedey et Pont-Viau.

Vers 9 h 30 hier, plusieurs centaines d'élèves de l'école Mont-de-la-Salle ont spontanément quitté leurs cours pour se diriger vers le tablier du pont et manifester leur mécontentement. À 10 h, plus moyen de passer, les policiers dirigeaient les automobilistes et les autobus vers d'autres ponts.

Durant la journée, d'autres élèves se sont joints au groupe et les écoles se sont vidées petit à petit. Comme la veille, les quelque 2000 jeunes scandaient des slogans dans la bonne humeur malgré un soleil de plomb. Le pont a finalement été rouvert à 13 h 30.

Dans certaines écoles, qui offrent le premier cycle du secondaire comme Marcel-Vaillancourt ou Saint-Jean, la moitié des élèves ne s'étaient pas présentés à leurs cours. Au Mont-de-la-Salle, 69 % des élèves étaient absents. À l'École d'éducation internationale, 38 % des élèves n'étaient pas à leurs cours.

La cause de ce mécontentement est que les élèves craignent de voir leurs activités parascolaires disparaître. Une récente décision des membres du syndicat prévoit que les enseignants doivent désormais s'en tenir aux 27 heures d'enseignement et d'encadrement prévues dans la convention collective. Les enseignants veulent ainsi protester contre le gouvernement dans le dossier de l'équité salariale.

« Ça met notre bal de finissants en jeu, craignent Julie Lachaîne et Valérie Labonté, deux élèves de cinquième secondaire de Saint-Maxime, venues appuyer leurs camarades. Le basketball aussi. Même les pièces de théâtre et les concerts de fin d'année. »

PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*©

Pour la deuxième journée consécutive, un pont reliant Montréal à Laval a été fermé à la circulation, hier. Cette fois, il s'agissait du pont Viau, où 2000 élèves ont manifesté entre 10h et 13h30.

Plus important encore, les périodes de récupération et les examens de reprise sont en péril. Mais, selon Richard Gagnon, enseignant au Mont-de-la-Salle, ces activités sont peut-être obligatoires et ne font pas partie des heures de bénévolat. Même les enseignants sont un peu confus. « Le prof doit-il considérer ces heures comme étant rémunérées ou comme du bénévolat ? »

Entre-temps, les rumeurs fusent. Les élèves disent que leur bal est annulé tandis que d'autres sont certains que les absences des deux derniers jours ne « compteront » pas. Erreur, affirme le directeur de l'école Mont-de-la-Salle, Laurent Aubin. Les absences ont été notées et figureront au dossier de l'élève.

Une lettre a été envoyée hier aux parents expliquant la situation, et des mesures seront prises demain pour « inciter les jeunes à cesser ce mouvement de débrayage », indique la directrice des communications de la Commission scolaire de Laval, Raymonde Venditti.

— Des mesures disciplinaires ?

— Non. Des mesures incitatives.

Officiellement, les cours ont eu lieu toute la journée. Dans les faits, les classes étaient souvent vides et dans une classe de géographie, les élèves s'apprêtaient à jouer à une partie de cartes.

— Vous ne manifestez pas ?

— Non, on trouve ça niaiseux.

À 14h30, le directeur des services complémentaires de la commission scolaire rencontrait cinq élèves pour tenter d'en arriver à des solutions moins perturbantes. Le groupe enverra une lettre au syndicat pour solliciter une rencontre. Le gouvernement sera aussi interpellé.

Enfin, les choses devraient rentrer dans l'ordre ce matin : les élèves doivent passer un examen de français du ministère.

Par ailleurs, la fillette de 12 ans victime d'un accident de la route hier en revenant d'une manifestation à l'école Odyssée des jeunes, se trouve toujours à l'hôpital Sainte-Justine souffrant de multiples fractures au visage et au bassin. L'enfant retournait chez elle à pied vers 14h30 et elle a été happée par une voiture.

Cette manifestation n'avait rien à voir avec celle des autres écoles. Les élèves protestaient plutôt contre certains aspects du code vestimentaire, notamment le port des camisoles et la longueur des jupes.

Têtes d'affiche

■ Dominique Bélair, Alexandre Horvath-Callènder, Élisabeth Saint-Jarre et Elina Taoutchilova, élèves de 4e secondaire à l'école Marie-Curie de la Commission scolaire de Laval, séjournent à Whitehorse dans le Nord canadien, où ils participent à un colloque sur *Les jeunes et la justice*. Ces jeunes ont été invités à ce colloque à titre de membres du ministère des Communications du gouvernement étudiant de leur école. En effet, l'école Marie-Curie se distingue par l'insistance mise à promouvoir l'engagement social des élèves pour les initier à leurs responsabilités de citoyens.

■■■

■ Destiné à encourager le talent et le travail d'étudiants qui s'investissent dans un domaine en particulier (environnement, culture, économie, santé, etc.) le concours *Forces avenir* (une initiative de François Grégoire) peut compter sur des appuis financiers comme celui de la Banque Royale, qui vient de remettre, par l'entremise de sa directrice pour le Québec, Monique Leroux, un don de 35 000 $. Forces avenir prévoit remettre 105 000 $ en bourses à des étudiants du premier cycle universitaire qui auront réalisé des projets remarquables, lors d'un gala devant se tenir au Capitole de Québec au début d'octobre.

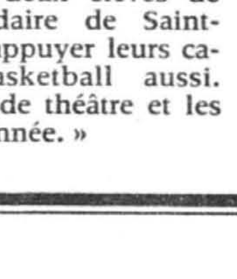

Monique Leroux

■■■

■ Murielle Vergnhes, étudiante au doctorat en sciences politiques à l'Université de Montréal, est la première lauréate de la bourse d'excellence CESAF (Centre d'excellence pour la santé des femmes). Cet organisme créé en 1997 a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé des femmes immigrantes, autochtones et aidantes naturelles. Mme Vergnhes effectue une recherche sur l'acculturation des femmes immigrantes à travers les institutions de santé.

■■■

■ Dans le cadre de sa campagne annuelle de souscription, l'Association des paraplégiques vient de recevoir un don de 5000 $ de la Banque de Montréal. C'est Nicole Ménard, vice-présidente pour l'est de l'île de Montréal de cette institution bancaire, qui a remis le don à Normand Newberry, président de l'association. Pour faire un don : 341-7272.

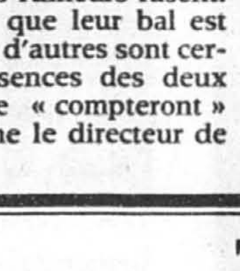

Nicole Ménard

■■■

■ Occasion offerte de vous débarrasser d'objets et de contribuer à la cause de fiducie Intègremploi, en louant une table pour participer au grand bazar que tiendra l'organisme le 5 juin, à la polyvalente Pierre Marquette (6030, rue Marquette, à Montréal). Intègremploi finance le groupe Plein emploi qui favorise l'intégration au marché du travail de personnes ayant eu des problèmes de toxicomanie. Renseignements ; 274-5522.

■■■

■ Souper homard de la Fondation du centre hospitalier Jacques-Viger, le jeudi 3 juin, sous la présidence d'honneur de Jocelyn Proteau, président et chef de la direction de la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Louise Deschâtelets agira comme animatrice de cette soirée au cours de laquelle seront dévoilés les résultats de la première année de la campagne de financement de la fondation hospitalière. Renseignements : 842-7180, poste 2101.

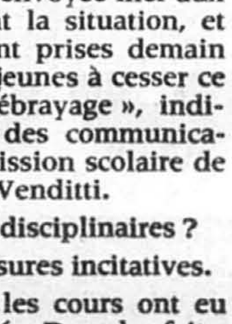

Louise Deschâtelets

■■■

■ Les élèves du collège Sainte-Marcelline s'apprêtent à monter sur la scène de la salle Brébeuf, au collège Jean-de-Brébeuf, pour montrer leurs talents tout en recueillant des fonds pour la recherche sur la fibrose kystique. Ces jeunes ont mis des mois de préparation pour présenter l'opérette *Amour tsigane*, un spectacle comportant six tableaux, 17 chorégraphies, une vingtaine de musiciens et 200 costumes. Coût : 20 $ (12 $ pour les enfants). Renseignements : 877-6161.

■■■

■ Lise Watier, qui a réussi à se tailler une place enviable sur le marché des cosmétiques, sera la conférencière invitée du midi-causerie de l'Association des gens d'affaires et professionnels italo-canadiens du Québec, mardi, à 12 h, au restaurant Mediterraneo (boulevard Saint-Laurent). Renseignements : 254-4929.

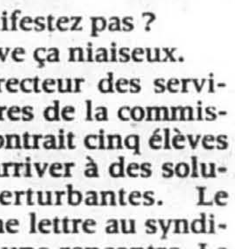

Lise Watier

■■■

■ L'aide à l'enfance, financée pour une bonne part à Laval par la fondation Marcel Vaillancourt, peut compter sur Vincenzo Guzzo (vice-président à la direction des cinémas Guzzo), comme président d'honneur du dîner-bénéfice *Homard à volonté* qui aura lieu le vendredi 28 mai, au Cosmodôme (2150, autoroute des Laurentides) à compter de midi. Coût : 175 $. Renseignements : (450) 975-1555. Les fonds recueillis sont répartis entre différents organismes qui soutiennent les familles ou viennent en aide aux enfants. La mission de la fondation Marcel Vaillancourt pour l'enfance lavaloise est d'épauler tous ceux qui viennent en aide aux enfants (moins de 13 ans) dans le besoin. Les organismes ont ainsi jusqu'au 1er juin pour présenter des demandes d'aide financière.

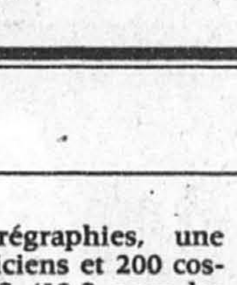

Vincenzo Guzzo

■■■

■ La Fondation de l'UQAM organisait récemment une soirée de sa Société des bâtisseurs, à l'intention des personnes qui ont fait un don planifié (legs testamentaires, dons d'assurance-vie, ou création de rentes) à la Fondation de l'Université du Québec à Montréal. Au terme de sa première année, cette société compte 44 membres, a souligné Jocelyn Proteau, président de la fondation. Ces dons planifiés constituent déjà 10 % de l'ensemble des bourses octroyées par la fondation.

■■■

■ Pour la septième année consécutive, la caisse Desjardins de Chomedey (Laval) apporte son soutien financier à la maison Le Prélude (aide aux femmes et enfants victimes de violence familiale) en remettant 2000 $ à cet organisme.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

La pollution tue 1900 Montréalais par an

L'air de Montréal parmi les plus mauvais au Canada, selon David Suzuki

PAUL ROY

Chaque année, 1900 Montréalais meurent prématurément de maladies liées à la pollution atmosphérique, affirme David Suzuki, scientifique, auteur et animateur de l'émission *The Nature of Things* à la CBC.

« À Montréal, la qualité de l'air est une des pires au Canada », a précisé hier M. Suzuki, de passage ici pour le lancement de *À couper le souffle*, publié par la fondation David Suzuki. Le document d'une cinquantaine de pages, disponible sur Internet (www.davidsuzuki.org), traite des effets de la pollution atmosphérique et des changements climatiques sur la santé. Il a été publié en anglais en octobre et M. Suzuki a évoqué des problèmes de traduction (la première était inacceptable) pour expliquer le retard de sept mois de la version française.

La pollution atmosphérique n'est pas élevée qu'à Montréal, peut-on toutefois constater à la lecture du document. Elle l'est, en fait, dans tout le corridor Québec-Windsor, où l'on retrouve, entre autres, les villes de Toronto, London et Hamilton. Au total, ce sont 16 000 Canadiens qui meurent prématurément chaque année de maladies liées à la pollution atmosphérique, signale à cet effet M. Suzuki.

Pour le Dr Konia Trouton, coauteure de *À couper le souffle*, le corridor Québec-Windsor a le niveau de smog le plus élevé au Canada. « L'été dernier fut l'été le plus chaud jamais enregistré au pays. Avec les changements climatiques, le nombre de jours de chaleur augmentera, ce qui favorisera la formation de smog. »

Les données scientifiques de *À couper le souffle* sont approuvées par le Collège québécois des médecins de famille, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Conseil des directeurs de santé publique du Québec, l'Association médicale du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Tous ces organismes étaient représentés au lancement d'hier.

Pour le Dr Francine Léger, présidente du conseil du Collège québécois des médecins de famille, les effets néfastes des polluants et du réchauffement de la planète sur la santé des patients sont très inquiétants : augmentation des décès et des hospitalisations, augmentation des consultations aux urgences déjà débordées, aggravation des maladies déjà existantes, augmentation marquée de l'asthme depuis les 30 dernières années.

Selon le Dr Léger, « on voit maintenant autant d'enfants avec des pompes (pour l'asthme) qu'avec des broches sur les dents ».

Pour le Dr Louis Dorion, du Conseil des directeurs de santé publique, la solution au problème est politique. Elle passe entre autres, croit-il, par des taxes aux automobilistes et le contrôle de l'étalement urbain. Il dit cependant constater « un manque flagrant de volonté politique dans la région de Montréal, où on coupe dans le transport en commun ».

Mais pour le Dr Daniel Wagner, président de l'Association médicale du Québec, « la volonté publique dépend de l'intérêt public ».

C'est en partie cet intérêt public que cherche à susciter l'équipe du professeur Suzuki avec *À couper le souffle*. Le document propose « 15 mesures pratiques et efficaces pour commencer à réduire les gaz à effet de serre au Canada ». On y parle d'augmenter les taxes sur l'essence, de favoriser le transport en commun, de réduire le nombre de centrales électriques alimentées au charbon, d'améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie.

Un projet pour remplacer le bruyant bar Queen's Paradise par 104 condos

GILLES GAUTHIER

Le très bruyant bar l'Octogone, récemment rebaptisé le Queen's Paradise, et son parking, en bordure de la Rivière-des-Prairies dans Ahuntsic, pourraient être remplacés par 104 condos si l'administration Bourque-Fortier accepte un changement important du zonage.

Ce dernier prévoit à cet endroit des habitations unifamiliales d'un maximum de deux étages. La description du projet, qui fait l'objet d'un affichage sur les lieux en vertu des règlements municipaux, propose des bâtiments de trois à six étages. Une bâtisse principale, qui serait la plus élevée, serait construite au milieu de la propriété et serait parallèle au boulevard Gouin et à la rivière. D'autres bâtiments, de moins grandes dimensions, seraient érigés perpendiculairement à ce noyau.

Les citoyens du secteur se plaignent depuis longtemps du bruit et autres nuisances. La situation s'était particulièrement détériorée lorsque le bar l'Octogone s'y était installé il y a une dizaine d'années. Une pétition de 800 noms avait même été assemblée, rappelle la conseillère municipale d'Ahuntsic, Hashmig Belleli.

L'établissement, où on pouvait se rendre par bateau, sert repas et boissons alcooliques depuis le début des années vingt. Il s'est appelé à une époque Chez Émile, nom dont la seule mention rappelle de bons souvenirs à plusieurs baby-boomers nés entre autres dans Ahuntsic. Ses activités dans un secteur aujourd'hui strictement résidentiel, si ce n'est de la prison de Bordeaux, située pas très loin, se sont poursuivies en vertu d'un droit acquis. Le Queen's Paradise courtise une clientèle plus âgée mais, selon Mme Belleli, les problèmes demeurent même s'ils sont moindres.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*©

Le bar Queen's Paradise, anciennement appelé l'Octogone, et son parking, en bordure de la rivière des Prairies, dans le quartier Ahuntsic, font depuis longtemps l'objet de plaintes contre le bruit et autres nuisances.

En 1994, le permis de l'Octogone avait été révoqué, à la suite d'une requête des citoyens, par la Régie des alcools, mais la Cour supérieure statuait trois mois plus tard que le tribunal administratif s'était montré trop sévère.

Le terrain est évalué à 1 675 300 $ par la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et le bâtiment à 224 700 $, pour un total de 1,3 million. Selon la Ville, les taxes municipales s'élèvent à 41 040 $ et toutes les sommes dues ont été payées. La propriété a une superficie de 128 136 pieds carrés.

Une description du projet est affichée sur l'emplacement parce que sa réalisation requiert un changement de zonage. Les citoyens devront faire parvenir leurs commentaires au greffier de la Ville le 4 juin prochain au plus tard.

Ils ont le choix entre un établissement qui nuit selon plusieurs d'entre eux à leur tranquillité, et des bâtiments dont le volume pourrait détonner par rapport aux habitations unifamiliales du voisinage immédiat.

Selon Mme Belleli, qui approuve le projet, les condos se vendront 150 000 $ et plus.

Technodôme: les frères Reichmann à Montréal

GILLES GAUTHIER

Deux membres de la célèbre famille Reichmann, Samuel et Abraham, sont à Montréal aujourd'hui pour amorcer avec le Port de Montréal la négociation en vue de l'achat des terrains où ils veulent construire un complexe récréatif et sportif de plusieurs centaines de millions, le Technodôme.

La Société générale de financement (SGF), qui a conclu une entente de partenariat avec les promoteurs, et la Ville de Montréal participent à la réunion.

« S'il y une entente avec le Port de Montréal, il y a 90 % des chances que le projet se réalise », a déclaré hier le responsable du dossier au comité exécutif de la Ville, Saulie Zajdel, qui assiste à la réunion d'aujourd'hui.

« C'est le début des rencontres officielles », a-t-il précisé. Y a-t-il un échéancier ? « J'espère qu'une entente officielle sera annoncée au cours des prochaines semaines ou d'ici à deux mois environ. »

Il prévoit que les autorités du Port produiront au cours de la rencontre d'aujourd'hui des évaluations de la valeur marchande des propriétés. « Selon moi, ça vaut peut-être 5 $ ou 6 $ du pied carré », dit M. Zajdel. Les autorités du Port ont déjà mentionné un montant de 60 $ du pied carré. Le bâtiment prévu aurait une superficie de 1,8 million de pieds carrés.

Quelques entreprises sont installées sur l'emplacement convoité, qui comprend le quai Bickerdike, dans la partie ouest du port. « J'espère que le Port leur demandera de déménager », a déclaré M. Zajdel. L'hypothèse d'une aide financière pour les aider à s'installer ailleurs pourrait faire partie des négociations, ajoute-t-il. « L'important dans un premier temps est d'avoir une entente globale au sujet des terrains. Le reste suivra. »

Le président du Fonds de solidarité de la FTQ, Raymond Bachand, indiquait récemment que l'organisme pourrait être intéressé à participer au projet.

L'investissement global serait de 900 millions et l'ouverture serait prévue pour l'an 2002. M. Zajdel a présenté hier aux autres membres du comité exécutif une vidéo promettant « plus de 10 000 emplois permanents », du ski, du deltaplane, des parcours en eau vive, de la plongée, des spectacles musicaux et des exhibitions sportives avec de grandes vedettes, etc.

©TIFFANY & CO. 1999

DES CHEFS-D'ŒUVRE
SIGNÉS JEAN SCHLUMBERGER POUR TIFFANY

De la collection signée Jean Schlumberger, des bijoux en or à dix-huit carats offerts en exclusivité chez Tiffany : la bague sertie de diamants sur platine et, pour les oreilles, les clips à diamants relevés d'une perle de culture Mabe et le modèle en V finement ouvragé.

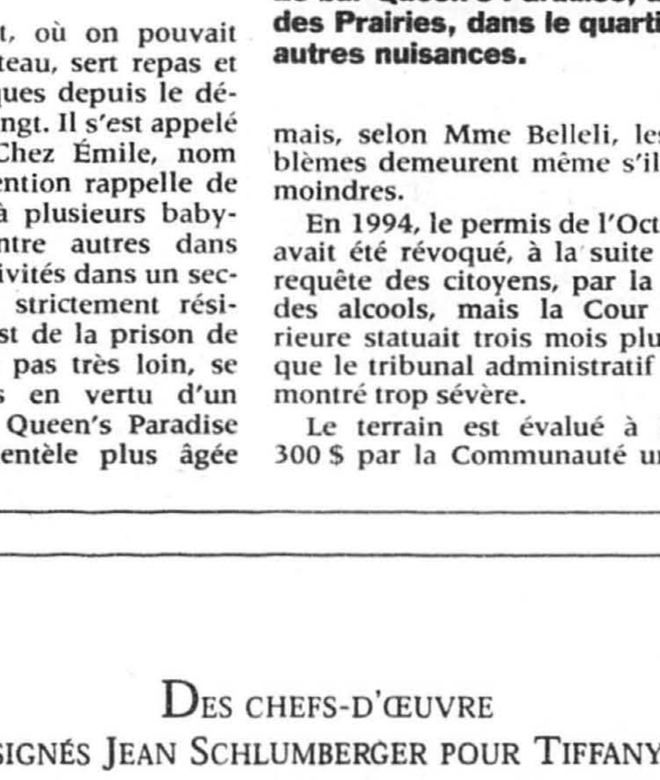

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111
Vous trouverez un parc de stationnement intérieur, avec service voiturier, à l'arrière de notre magasin de la rue Sherbrooke.

2744868

Solde d'articles ménagers
9 MAI FÊTE DES MÈRES
POUR LA FÊTE DES MÈRES
VENTE!

Verres en acrylique gaufré à motif fruit. À compter de 1,99 $
Ustensiles Gourmet pour barbecue avec manches en bois de rose. À compter 6,99 $
Panier à pique-nique 14,99 $ Cour. 29,99 $
Chandeliers fantaisie variés. À compter de 6,99 $ Cour. jusqu'à 17,99 $
Plats de service gaufrés blancs. À compter de 7,99 $ maximum de 29,99 $ Cour. jusqu'à 69,99 $
Coutellerie en acier inox. Service pour 6. Manches de couleur variée 29,99 $ Cour. 59,99 $
Porte-assiette et porte-serviettes en fer forgé. À compter de 6,99 $
Théière individuelle (motifs variés) 9,99 $ Cour. 24,99 $
Bols et assiettes gaufrés (motif fruit) 15,99 $ Cour. 29,99 $
Service de vaisselle 20 pièces 14,99 $ Cour. 99,99 $
Batterie 12 pièces en acier inox lourd 18/10, fond triple couche 269,99 $ Cour. 799,99 $
PAS DE TPS
Nous paierons l'équivalent de la TPS de 7% sur tout achat d'une batterie 12 pièces Seville.

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

BENIX & CO.
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Lundi-mercredi 10 h — 18 h
Jeudi-vendredi 10 h — 21 h
Samedi 9 h — 17 h, Dimanche 10 h — 17 h

PASSEZ À L'UN DE NOS 2 MÉGA-ENTREPÔTS!
DEUX IMMENSES MAGASINS REMPLIS D'AUBAINES!

7335, BOUL. DÉCARIE
angle Jean-Talon, station Namur

3213, AUTOROUTE 440
Chomedey, en face du Carrefour Laval, à côté de Yellow Plus

Les fans de Nostradamus ont rendez-vous à Lyon

Agence France-Presse
LYON

À l'approche du prochain millénaire, la bibliothèque municipale de Lyon devient le passage obligé de ceux qui, chercheurs ou illuminés, se passionnent pour les prophéties de Nostradamus, dont la plus célèbre annoncerait la « fin du monde » en juillet 1999.

Depuis un an et demi, le nombre des visiteurs a sensiblement augmenté. But de leur pèlerinage : le fonds Nostradamus, la collection la plus riche au monde consacrée à ce personnage énigmatique, mage, astrologue et médecin. À partir de 1555, Nostradamus avait publié ses recueils de prédictions à Lyon, « capitale européenne de l'imprimerie, ville des banques et des foires », explique Michel Chomarat.

C'est grâce à cet éditeur lyonnais, spécialiste du poète prophète, que la bibliothèque de la Part-Dieu est devenue ce carrefour indispensable depuis qu'il lui a confié ses quelque 1300 pièces, affiches, revues et livres rares. M. Chomarat se méfie cependant des illuminés. « Il se développe un marché de la peur et un mercantilisme terrifiant à travers le monde », regrette-t-il, ajoutant : « Nous sommes à la fin d'un siècle et à la fin d'un millénaire, donc c'est le jackpot ».

loto-québec résultats

Tirage du 99-05-05

1er numéro: 618496 — 25 000 $
2e numéro: 122729 — 50 000 $
3e numéro: 030124 — 250 000 $

Ces 3 numéros gagnants sont décomposables

Lotto 6/49 — Tirage du 99-05-05
1 26 29 37 40 43
Numéro complémentaire: 38

Québec 49 — Tirage du 99-05-05
2 5 7 8 14 34
Numéro complémentaire: 33
SÉLECTION BONI: 11 13 18 32
CAGNOTTE DE 100 000 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000 $
5/6+	0	50 000 $
5/6	33	500 $
4/6	1800	50 $
3/6	29 744	5 $
BONI	89	1 123,60 $

Ventes totales: 614 923 $

Banco — Tirage du 99-05-05
7 10 13 14 24
27 36 37 38 40
44 49 50 51 52
53 58 59 60 70

Extra — Tirage du 99-05-05
NUMÉRO 327218

La Quotidienne — Tirage du 99-05-05
3 818 — 4 9504

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

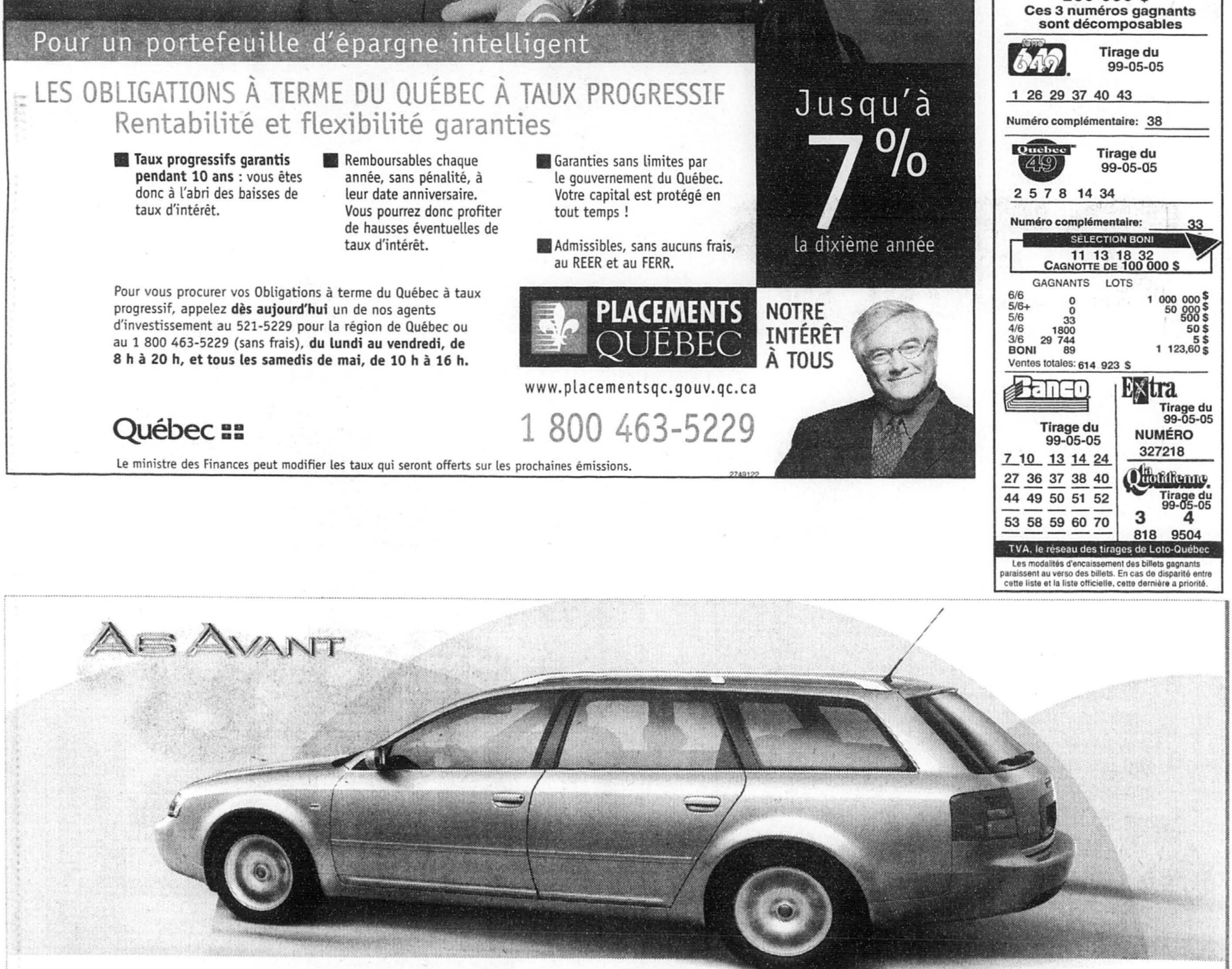

Les infirmières québécoises ne sont pas les seules à être déprimées

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La profession infirmière vit des heures sombres au Canada et l'avenir ne s'annonce guère plus encourageant, à moins d'une intervention énergique des gouvernements.

C'est ce que croit la présidente désignée de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, Ginette Lemire-Rodger, qui était de passage hier à Montréal.

« Je n'ai jamais vu les infirmières aussi « choquées » de la situation dans le secteur de la santé de toute ma carrière », a déclaré en conférence de presse Mme Lemire-Rodger, également docteur en sciences infirmières et consultante en politiques de santé.

Les difficultés vécues par les infirmières québécoises, qui se plaignent du recours excessif aux heures supplémentaires et de l'accroissement de leur fardeau de tâches, sont loin d'être uniques, a rappelé Mme Lemire-Rodger, dont l'organisation regroupe 11 associations provinciales et territoriales et représente plus de 110 000 infirmières canadiennes.

« Les grèves et les protestations légales et illégales, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, démontrent que la situation des infirmières est rendue intenable, en général », a dit Mme Lemire-Rodger. À blâmer : les compressions de salaires, dans certaines provinces, mais aussi la décroissance des effectifs. « Les infirmières se ramassent à ne plus être capables de donner les soins qu'elles considèrent devoir donner », pense-t-elle.

Résultat, les 8400 infirmières licenciées de la Saskatchewan — dont les griefs étaient similaires à ceux de leurs consoeurs québécoises — ont défié le mois dernier une injonction de la cour et fait la grève illégalement pendant dix jours, avant de finalement obtenir une augmentation salariale de 6 %. Quelques jours plus tôt, le 2 avril, les infirmières terre-neuviennes avaient été forcées de rentrer au travail, après l'adoption d'une loi d'exception par le gouvernement de Brian Tobin.

Mme Lemire-Rodger s'interroge par ailleurs sur la volonté récemment exprimée par le premier ministre ontarien, Mike Harris, dont le gouvernement entend dépenser 375 millions de dollars en deux ans pour créer 10 000 nouveaux postes d'infirmières, alors même que l'Alberta veut en engager 2000 et le Manitoba, 700. « Ils vont les trouver où ? » demande-t-elle.

Pour retenir les infirmières qui quittent le réseau et attirer la relève, qui se fait d'autant plus rare qu'un contingentement a été imposé aux programmes de formation de plusieurs provinces, il faut notamment renforcer la formation continue et la recherche en soins infirmiers, permettre la participation des infirmières à l'organisation des politiques de santé et réduire la précarité de l'emploi, croit Mme Lemire-Rodger.

Ces mesures s'imposent d'autant plus, estime-t-elle, qu'une pénurie de 60 000 à 113 000 infirmières menace le Canada à compter de 2011, si les tendances actuelles se maintiennent.

Invitée de l'Association internationale des professionnels de la santé, qui tiendra son premier congrès à Montréal à l'automne 2000, Mme Lemire-Rodger s'est également exprimée sur les soins ambulatoires. Elle a repris à son compte les conclusions de plusieurs autres spécialistes, selon lesquels le « virage », malgré les intentions louables qui le sous-tendaient, s'est métamorphosé en simple opération de réduction des budgets du secteur de la santé.

238$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

ou seulement
17 900 $** à l'achat

Incluant :
- Air climatisé
- Transmission automatique
- Serrures électriques
- Déverrouillage sans clé
- Poignées de portières harmonisées
- Et bien plus...

CIVIC « ÉDITION SPÉCIALE »

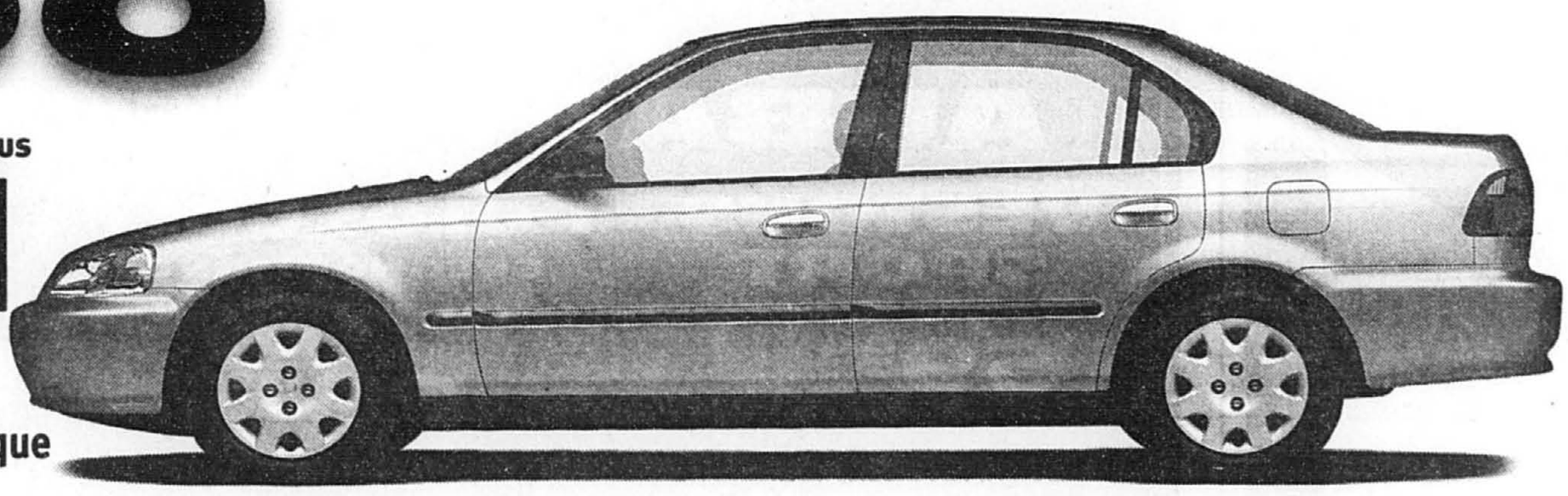

HONDA CIVIC — LA PLUS VENDUE AU CANADA

198$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OPTION 0$ COMPTANT
à 238 $ par mois***

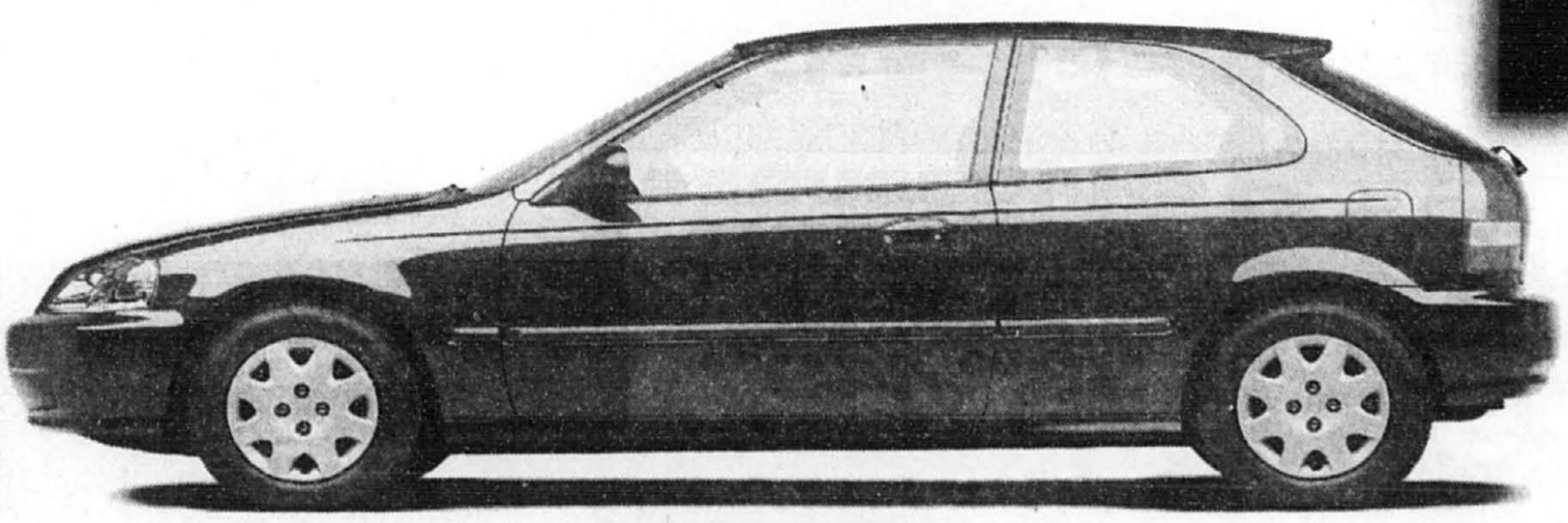

CIVIC HATCHBACK

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 1999 (modèle EJ661X) ou la Civic hatchback CX 1999 (modèle EJ632X) neuves. Échange ou comptant de 2 100 $ (Édition Spéciale) ou 1 710 $ (hatchback), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 $ (Édition Spéciale) ou 250 $ (hatchback) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale (modèle EJ661X). Transport et préparation (850 $), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. ***Option 0 $ comptant : versement mensuel de 238 $ pendant 48 mois pour la Civic hatchback CX (modèle EJ632X). La première mensualité et un dépôt de garantie de 275 $ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

HONDA L'ÉVÉNEMENT GAGNANT SUR TOUTE LA LIGNE

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

2751612

La réussite passe par le plaisir

MARIE-FRANCE LÉGER

Les femmes qui ont du succès au travail, c'est d'abord un coup de coeur, une intuition avant d'être une course à l'entrepreneurship. Anne Desjardins, chef et propriétaire de l'hôtel-restaurant gastronomique L'Eau à la bouche, à Sainte-Adèle, et Andrée Beaulieu-Green, fondatrice de l'Institut de création artistique et de recherche en infographie (ICARI), entrepreneure canadienne de l'année, catégorie Jeune entreprise, sont d'accord là-dessus.

Invitées demain matin à l'Université Concordia pour un symposium sur les femmes et le travail, elles viendront témoigner de leur expérience et souligner qu'avant tout, le bonheur est dans l'amour de son travail. « On ne peut pas dire tout le temps aux jeunes de créer leur entreprise. Il y a des gens qui ne sont pas entrepreneurs », explique Andrée Beaulieu-Green, en précisant que la créativité doit primer.

Mme Beaulieu-Green a fondé ICARI à l'âge de 67 ans, en 1990. Professeure à l'UQAM jusqu'en 1984, elle donnait le cours Art et Ordinateur. Fatiguée de constater le grand retard du Québec en matière de graphie informatique, elle s'est lancée dans la création d'une école qui accueille aujourd'hui 170 étudiants annuellement. Depuis le début, elle estime avoir « sorti du chômage » bon nombre de « chômeurs potentiels », à savoir 400 jeunes créateurs.

« Il n'est jamais trop tard. Une femme qui souhaitait devenir avocate après avoir élevé des enfants m'a demandé conseil. Je lui ai demandé son âge. Elle m'a dit 40 ans. Je lui ai dit qu'elle avait au moins 25 ans devant elle pour être une très bonne avocate », souligne Mme Beaulieu-Green.

La cuisine, Anne Desjardins, géographe de 28 ans en 1979, avait toujours adoré. Elle avait toujours apprécié l'inventivité aux fourneaux et aimait assister à la transformation des produits. Mais elle n'avait pas prévu changer, quelques années plus tard, son petit resto champêtre en hôtel-restaurant gastronomique, portant le sigle prestigieux des Relais et Châteaux. Vingt ans plus tard, la Montréalaise de 48 ans, mère de deux garçons, veut à tout prix rester un artisan avant d'être une femme d'affaires.

« Quand on a grossi à 40 employés, il a fallu être en affaires. Mais il a fallu aussi garder le côté artisan. C'est très difficile de garder les deux aspects, et surtout de rester proche des gens », indique le chef, qui a toujours la haute main sur des cuisines figurant parmi les plus cotées du Québec.

Pas de huissier à la CS de Laval

Presse canadienne
QUÉBEC

Contrairement à ce qu'a soutenu l'opposition libérale, aucun huissier n'a été embauché par la commission scolaire de Laval pour collecter les parents incapables de payer certains services dispensés aux élèves.

Le député libéral Claude Béchard avait soutenu qu'à la commission scolaire de Laval, on payait « des milliers de dollars en frais d'huissiers pour harceler et collecter les parents incapables » d'assumer de tels frais parascolaires.

Vérification faite auprès de la commission scolaire concernée, le ministre de l'Éducation, François Legault, a nié les allégations.

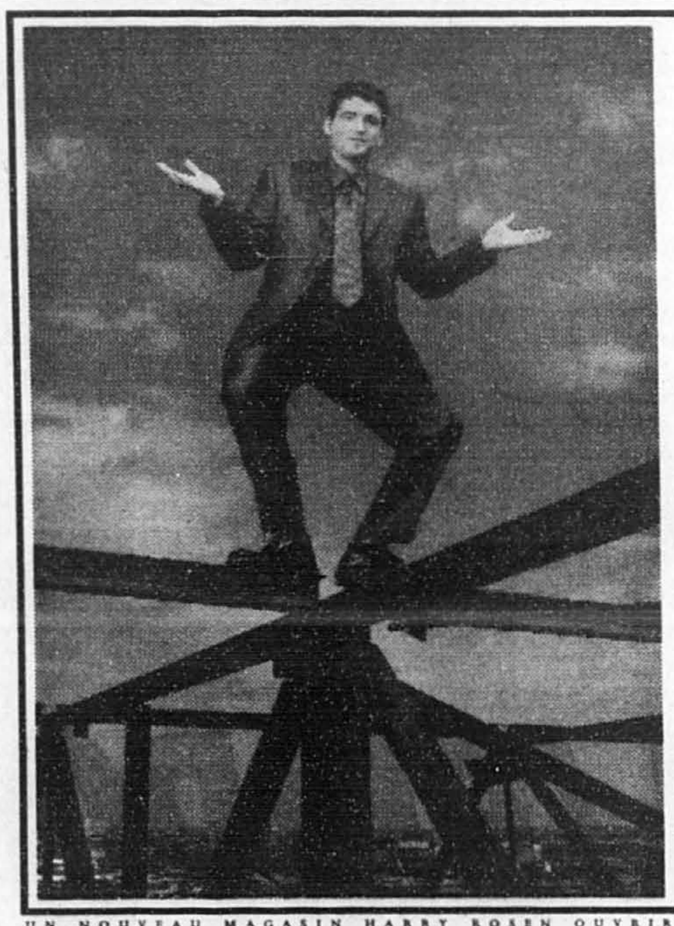

« Le livre d'Evan est excellent. J'ai particulièrement apprécié le personnage qui a un faible pour les complets ajustés et coûteux. À moins que je n'aie rêvé... »

Harry Rosen

LE MERCREDI 5 MAI 1999, EVAN SOLOMON, CO-FONDATEUR DU MAGAZINE SHIFT ET ANIMATEUR DE HOT TYPE AU RÉSEAU NEWSWORLD DE CBC, A LANCÉ SON PREMIER ROMAN, CROSSING THE DISTANCE, DANS LE CADRE DU HARBOURFRONT READING SERIES, LE CÉLÈBRE ÉVÉNEMENT LITTÉRAIRE DE TORONTO.

« Certains croient que le complet est dépassé. D'autres pensent qu'il a toujours été de mise. Nous ? Nous voulons simplement vous en vendre un. »

Oui. Mais pas avant de vous avoir expliqué pourquoi il serait sage, même pour un homme moderne, de faire cet achat.

Il semble en effet que les kakis et denims soient devenus les papiers peints des années quatre-vingt-dix, tandis que le complet, lui, demeure le moyen le plus sûr pour un homme de mettre son style en valeur.

Fini le temps des complets austères et restrictifs. Aujourd'hui, ceux-ci sont offerts dans un vaste choix de styles et on peut les porter sur un tricot, un col ouvert et même sur un tee-shirt, ce qui permet à l'homme d'aujourd'hui d'exprimer son individualité, qu'il soit au bureau ou ailleurs.

Les laines super fines et les structures plus souples ont fait du complet moderne un vêtement beaucoup plus polyvalent et confortable.

Bien sûr, il s'agit de choisir le modèle qui vous convient. À cet égard, un de nos conseillers vestimentaires vous aidera à trouver la coupe et le style qui vous mettront le plus en valeur et qui seront les plus confortables. Après tout, c'est à vous que revient l'appréciation finale !

« Le complet idéal est comme un bon roman : on y revient encore et encore. »

HARRY ROSEN
UNE QUESTION DE CACHET

2751214

UN NOUVEAU MAGASIN HARRY ROSEN OUVRIRA SES PORTES AUX COURS MONT-ROYAL EN AOÛT 1999

Une grande voiture.

CSA

Un petit prix.
379 $ PAR MOIS*

LOCATION 36 MOIS
PASSAT GLS 99

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* L'offre s'applique à une Passat GLS 1999, 5 vitesses, neuve. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 875 $ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 430 $ requis à la transaction. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 $ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Crédit VW Canada, Inc. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Chez les concessionnaires participants.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?MC

1 888 ROULE VW ou VW.com

LES CONCESSIONNAIRES VOLKSWAGEN

2749313

Mode automne et printemps/été pour hommes...

Liquidation MODE

aux Galeries d'Anjou seulement!

AUBAINES-ÉCLAIR!

VESTONS SPORT
Rég. jusqu'à 495$
59.99 et plus

POLOS GOLF GREG NORMAN & RALPH LAUREN
Rég. jusqu'à 90$
29.99

POLOS CASHCOTON MANCHES LONGUES
Rég. 95$
19.99

Vaste choix d'articles mode à prix incroyables dans tout le magasin!
Voici quelques exemples seulement!

COMPLETS TOUTES SAISONS
Rég. 595$ et plus
139.99

PANTALONS DE VILLE
En tissu laine. Rég. jusqu'à 175$
39.99 - 59.99

ANORAKS & BLOUSONS HI-TECH
Incluant Greg Norman et Northland
Rég. jusqu'à 200$
49.99

CHEMISES SPORT OU DE VILLE
Rég. jusqu'à 135$ ch.
3/75$

CHAUSSURES pour hommes
Ecco, Rockport, Rohde, Enrico Bruno.
Rég. jusqu'à 450$
39.99-149.99

PANTALONS SPORT
Doux coton. Rég.99$
39.99

SANDALES
En cuir. Rég. 50$ - 65$
19.99

BLOUSONS EN SUÈDE POUR HOMMES
Rég. 495$
169.99

CRAVATES ITALIENNES EN SOIE
Rég. jusqu'à 85$
à partir de 9.99

A.Gold

2,000,000$ d'inventaire!
8,000 pieds carrés de soldes!
GALERIES D'ANJOU

2751124

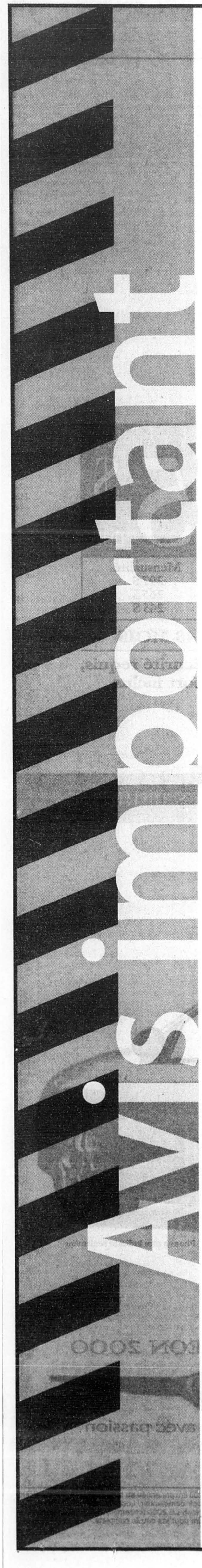

Pour bien vous servir, même en période de conflit

En raison du conflit de travail en cours, nous avons pris les mesures nécessaires pour assurer le maintien de nos services essentiels.

Jusqu'à ce que la situation revienne à la normale, nous mettrons tout en œuvre afin de poursuivre la relève habituelle de nos compteurs. Il est toutefois possible que votre consommation fasse l'objet d'une estimation. Rassurez-vous. Le cas échéant, le montant de votre facture sera rajusté dès que possible.

Durant ce conflit, nous vous conseillons de payer votre facture au comptoir ou au guichet de votre institution financière plutôt que par la poste. Cette simple mesure évitera un retard dans l'encaissement de votre paiement et l'application de frais d'administration.

Soyez assurés que nous déployons tous les efforts possibles pour préserver la qualité de nos services. Nous nous excusons des inconvénients que cette situation peut vous causer et vous remercions de votre compréhension.

Les Services à la clientèle d'Hydro-Québec

Hydro Québec

Un habitacle digne des grandes berlines

CHRYSLER NEON 2000

Même si elle est la petite dernière de la famille Chrysler, la nouvelle Neon 2000 se comporte comme une grande berline. Mais rien d'étonnant puisque les ingénieurs Chrysler lui ont donné les mêmes atouts qui font la renommée des berlines Chrysler : habitacle luxueux, espace intérieur généreux, moteur fougueux, performance enivrante. Et ce n'est pas tout. Avec une liste de caractéristiques de série qu'on ne s'attend pas à trouver dans cette catégorie, la nouvelle Chrysler Neon 2000 est possiblement la plus grande des petites berlines.

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE :

• *Climatisation* • *Moteur de 2 L à 16 soupapes et 132 chevaux* • *Transmission automatique* • *Suspension indépendante aux quatre roues* • *Volant inclinable* • *Insonorisation supérieure* • *Deux sacs gonflables de nouvelle génération* • *Poutres latérales de protection* • *Radiocassette stéréo à 6 haut-parleurs* • *Dossier arrière rabattable 60/40* • *13 espaces de rangement*

Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

OFFRE DE LANCEMENT*

245 $/mois

Comptant initial	Mensualité
0$	297$
1360$	265$
2200$	245$

LOCATION 48 MOIS

aucun dépôt de sécurité requis, frais de transport inclus

CHRYSLER PRÉSENTE LA PLUS PETITE DE SES GRANDES BERLINES.

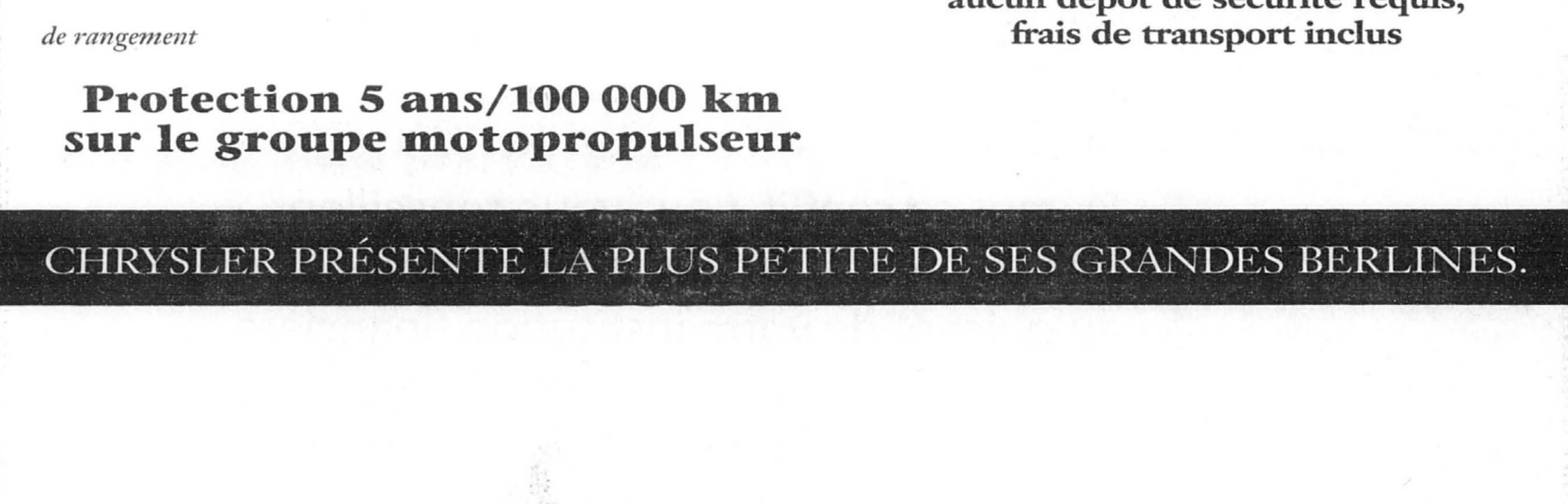

Photo à titre indicatif seulement

CHRYSLER NEON 2000

le génie exprimé avec passion

www.chryslercanada.ca

Chrysler Canada ltée est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

*Prix et tarifs mensuels établis d'après la description de la Neon LE 2000 (ensemble 22D). Terme de 48 mois. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 25 200 km par année au taux de 8 ¢/km. Financement sujet à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Le premier paiement mensuel sera exigé lors de la livraison. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et peut devoir commander. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Les taxes, immatriculation et assurances en sus. Le véhicule diffère légèrement de celui illustré. Cette offre d'une durée limitée s'applique à la Neon LE 2000 (ensemble 22D) uniquement et ne peut être jumelée à aucune autre offre de Chrysler Canada, à l'exception du crédit aux diplômés. Chez les concessionnaires participants seulement. Voyez votre concessionnaire pour les détails complets.